Réorganiser les ports au profit de l'exportation

Page 4

CONSEIL D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Grine annonce l'élection en mai prochain

Page 24

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5433 - SAMEDI 26 MARS 2016

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LE COMÉDIEN MUSTAPHA SOFRANI AU *JEUNE INDÉPENDANT* :

«J'aime travailler dans des pièces à texte universel»

Page 11

Plusieurs personnalités «élitistes» conviées à ce sommet

L'OPPOSITION FINALISE MAZAFRAN 2



L'opposition est fin prête pour son sommet de Zéralda prévu le 30 mars. Aux dires des acteurs de l'Instance de concertation et de suivi (ICS), c'est aujourd'hui que les invitations seront envoyées aux chefs de parti politique, aux organisations syndicales et corporatistes et aux associations et autres comités de citoyens, ainsi qu'aux intellectuels, aux universitaires et aux personnalités du monde de la presse et des médias. Cette liste préliminaire des invités est renforcée par une autre liste «élitiste» et "politique" qui comprend des anciens chefs de gouvernement, des généraux de l'ANP à la retraite, des ex-ministres et des officiers de l'ALN

Page 3

DR

LA SÉCURITÉ SOCIALE A RÉGLÉ 34 MILLIONS D'EUROS DE DETTES

QUI SONT CES ALGÉRIENS QUI SE SOIGNENT EN FRANCE ?

«Le contentieux entre les services sociaux algériens et le département sanitaire français concernant une dette de 34 millions d'euros a été réglé», affirme le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi. Au centre des préoccupations de la partie française en charge du dossier, les dettes contractées par la sécurité sociale algérienne ont suscité depuis au moins cinq années une polémique des deux côtés de la Méditerranée. Réclamé par les hôpitaux français, le montant a été sans cesse remis en cause par les services sociaux algériens.

Page 5



DR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO


DR

COOPÉRATION ALGÉRO-FRANÇAISE DANS LES FILIÈRES LAIT ET VIANDES

«Il faut capter les investisseurs des groupes privés»

LES INVESTISSEMENTS français dans les filières lait et viandes rouges et la coopération bilatérale dans le domaine des forêts ont été évoqués, avant-hier soir à Alger, par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, et son homologue français Stéphane Le Foll. Le ministre français de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, qui a été reçu en audience, a indiqué à la presse qu'il s'agissait désormais de changer de méthode en s'appuyant sur des groupes privés devant investir en Algérie. Il a souligné à ce titre la volonté des deux parties d'introduire de «jeunes bovins français en Algérie pour développer la production de viande rouge». De plus, il est attendu la signature d'une convention de partenariat entre la Direction générale des forêts (DGF) et l'Office français des forêts. Aucun détail supplémentaire n'a été révélé au sujet de ce partenariat. Le ministre français a exprimé sa satisfaction quant à la qualité des relations entre l'Algérie et la France tout en soulignant «l'excellence» de la coopération dans le domaine vétérinaire entre les deux pays, une coopération qu'il faudra «conforter et renforcer». De son côté, M. Ferroukhi a rappelé que la visite du ministre français entrait dans le cadre du développement de la coopération entre les deux pays. «Le cadre de coopération entre les deux pays est large et il nous faut renforcer l'investissement privé en s'assurant que cet investissement viennent avec de la formation et du savoir-faire», a-t-il indiqué. Les deux ministres se sont attardés aussi sur la question du développement de la production céréalière et des semences, en plus de sujets liés à l'environnement. Il y a lieu de signaler que peu avant sa rencontre avec M. Ferroukhi, le ministre français a été reçu par le Premier ministre Abdelmalek Sellal. «L'entretien a permis de procéder à l'évaluation de la coopération algéro-française, notamment les questions liées au développement des relations dans le domaine agricole qui nécessitent une plus grande consolidation», selon un communiqué des services du Premier ministère.

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE À TIZI OUZOU :

«Pour aimer l'Algérie, il faut d'abord connaître son histoire et celle de ses héros»


DR

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a rendu hier un vibrant hommage à la mémoire de l'un des plus célèbres chefs de l'ALN, feu le colonel Amirouche.

C'est au niveau du carré où est érigée la stèle en hommage aux martyrs de la Révolution, au centre du village de Tassaft-Ouguemoun, dans la daïra d'Ath-Yenni, que Tayeb Zitouni, au milieu d'une immense foule, parmi laquelle se trouvaient des moudjahidine, des hommes politiques, des représentants d'associations, des personnalités artistiques tel que Takfarinas et tant d'autres personnages anonymes, a prononcé un discours émouvant. En effet, le ministre a mis en évidence la vie du colonel Amirouche. Par la même occasion, Zitouni s'est attaqué frontalement aux «régionalistes et aux terroristes ainsi qu'aux forces occultes destructrices.

A propos des terroristes, Tayeb Zitouni les a qualifiés d' « individus plus abjects que les harkis».

Le ministre a surtout insisté sur deux volets : l'impératif de veiller à l'intégrité territoriale et l'unité du peuple algérien et la connaissance de l'histoire de l'Algérie et de ses héros. Tayeb Zitouni a même osé une petite pique à l'endroit des faux nationalistes et faux patriotes en déclarant : « Pour prétendre aimer l'Algérie, il faut d'abord connaître son histoire et celle de ses héros». Dans le but d'instaurer une équité régionale dans les faits de la guerre de libération nationale et en même temps «barrer la route aux régionalistes», le ministre des Moudjahidine a affirmé que feu le colonel Amirouche est un enfant de toute l'Algérie et pas seulement de la wilaya de Tizi Ouzou. Si Mohand-Ouramdane, moudjahid, a apporté son témoignage sur sa propre rencontre avec feu le colonel Amirouche. Il a affirmé l'avoir rencontré à trois reprises. La première fois, c'était au mois de mai 1958 à Aït-Messelayène (Akbil), la deuxième au mois d'août à Tifilkouts (wilaya de Tizi-Ouzou) et la troisième et dernière fois, c'était le 1er mars 1959 à Aït-Ouabane (Akbil). « La mort du colonel Amirouche a été durement ressentie par les moudjahidine, moi-même y compris «, a témoigné si Mohand-Ouramdane.

Le premier responsable de l'ONM de Tizi Ouzou apportera également d'autres faits positifs concernant le père de Nourredine Aït-Hamouda. D'ailleurs, ce dernier a préféré donner la parole aux invités. Parmi eux, l'ancien secrétaire de Krim Belkacem. Le ministre a rejoint ensuite la place de l'Olivier où est érigée la stèle à la mémoire des 22 000 martyrs de la wilaya de Tizi Ouzou. Sur place, le recueillement à leur mémoire fut traduit par la levée des couleurs, l'observation d'une minute de silence et la lecture de la fatiha. L'étape suivante fut la visite du musée régional encore en chantier. Ce musée est implanté sur un terrain d'une superficie de 5 500 m2 et sera bâti sur 1 250 m2.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

AFIN DE DÉSENGORGER LA VILLE D'ANNABA

Le wali annonce un nouveau plan de circulation

UN NOUVEAU PLAN de circulation routière à l'intérieur de la ville d'Annaba et dans sa périphérie sera prêt d'ici le mois de juin prochain, a annoncé jeudi dernier le wali d'Annaba, Youcef Cherfa, lors d'une conférence de presse.

L'objectif de ce nouveau plan est de désengorger le trafic automobile qui devient problématique d'année en année, a-t-il estimé, prévoyant dans ce sillage la réalisation de 4 parkings à étages. Lors de sa conférence de presse qui intervient quelques jour après la visite de travail du Premier ministre Abdelmalek Sellal a Annaba, il a évoqué les perspectives de développement industriel et agricole et d'exploitation des potentialités locales pour la création de richesse et d'emploi. Le foncier industriel étant disponible, notamment à Aïn Berda et Berrahal, il ne reste aux investisseurs potentiels qu'a se manifester, d'autant que les pouvoirs publics s'engagent à les accompagner, a fait savoir en substance le wali.

Les projets socioéconomiques demeurés en veilleuse, à l'exemple de la grande mosquée d'Annaba, seront lancés d'ici peu, a promis Youcef Cherfa qui a révélé, par ailleurs, qu'une étude pour la création d'un pôle régional de fret et d'exportation des produits agricoles à partir de l'ancienne aérogare de l'aéroport Rabah-Bitat est en cours.

Cette étude devra prévoir les conditions nécessaires à la navigation aérienne en matière de transport de marchandises, a-t-il argumenté. Le wali a également évoqué l'engagement de l'Etat à concrétiser les programmes de logements, tous segments confondus, et à respecter ses promesses à travers la remise de décisions d'affections de logements aux concernés.

Le wali promettra qu'environ 6 000 logements, toutes formules confondues, seront distribués avant la fin de l'année 2016.

De notre bureau,
Nabil Chaoui

PLUSIEURS PERSONNALITÉS «ÉLITISTES» CONVIÉES À CE SOMMET

L'OPPOSITION FINALISE SON SECOND MAZAFRAN

L'opposition est fin prête pour son sommet de Zéralda prévu le 30 mars. Aux dires des acteurs de l'Instance de concertation et de suivi (ICS), c'est aujourd'hui que les invitations seront envoyées aux chefs de parti politique, aux organisations syndicales et corporatistes et aux associations et autres comités de citoyens, ainsi qu'aux intellectuels, aux universitaires et aux personnalités du monde de la presse et des médias



DR

Cette liste préliminaire des invités est renforcée par une autre liste «élitiste» et «politique» qui comprend des anciens chefs de gouvernement, des généraux de l'ANP à la retraite, des ex-ministres et des officiers de l'ALN.

Ainsi, on croit savoir que tous les anciens chefs de gouvernement sont conviés à ce sommet, à l'exception d'Abdelaziz Belkhadem, et d'Abdelhamid Brahimi, qui fut patron de l'exécutif au temps de Chadli, dont Mouloud Hamrouche, Sid Ahmed Ghozali, Mokdad Sifi, Smaïl Hamdani, Ahmed Benbitour et Ali Benflis. De plus, on saura que les anciens ministres sont également aussi nombreux puisque l'ICS a invité Taleb Ibrahimi, ancien ministre des Affaires étrangères sous Chadli, Bahbouh (Agriculture), Bounekraf (Habitat), Aïssaoui (Sports et Jeunesse), Ben Mhidi (Tourisme), ainsi que des anciens cadres supérieurs de l'Etat qui ont géré durant leurs carrières des départements importants (budget, finances, aménagement du territoire) et des organismes publics d'envergure.

Dans la même foulée, les animateurs n'ont pas hésité à jeter un coup d'œil aux autres institutions de l'Etat, en invitant par exemple d'anciens généraux de l'ANP, comme Rachid Benyelhès, qui fut même ministre des Transports sous Chadli, ou l'ancien commandant des forces navales, Mohamed Yala.

A cette liste, on rajouta le dynamique commandant de l'ALN (Wilaya 4), Lakhdar Bouregaâ, qui faisait partie du groupe des 19 qui avait demandé audience au Président Abdelaziz Bouteflika, en compagnie de Louiza Hanoune, de Khalida Toumi et de zohra Drif-Bitat.

Sur la table de ce sommet très attendu par l'opposition, trois textes seront étudiés et proposés à l'adoption. Il s'agit d'abord d'un document de diagnostic sur la situation générale du pays (crise économique, périls sécuritaires), d'un texte fouillé qui semble avoir fait appel à des spécialistes, dont on perçoit les grands apports ; ce texte serait comme une annexe à un second document plus politique, qu'on peut qualifier de plate -forme de Mazafran 2, revue et corrigée.

Essentiellement, ce texte reprend les grands lignes de la déclaration de juin 2014, où l'opposition regroupée au sein de la Coordination nationale des libertés et pour la transition démocratique (CNLTD) revendique une période de transition, dont la durée serait négociée, comme processus vers la mise en place d'une feuille de route institutionnelle avec des élections anticipées, présidentielle, législatives et municipales afin d'imprégner une «nouvelle légalité» et une «nouvelle légitimité» aux institutions de l'Etat.

Ce processus ne serait valable, selon l'opposition, que par la création d'un organisme indépendant chargé de préparer, de superviser et de contrôler toutes les élections du début à l'annonce des résultats des votes.

D'ailleurs, il faut signaler que cette revendication fut prise en compte par le Président Bouteflika dans le projet de révision constitutionnelle adopté en février dernier.

Enfin, il est question pour le dernier texte, que l'opposition va adopter, d'un appel au peuple algérien afin qu'il perçoive les dangers qui le guettent dans cette conjoncture. Pour les initiateurs de cet appel, il s'agira de «responsabiliser» l'opinion publique sur les politiques du pouvoir et son entêtement à imposer ses vues «sans consensus et sans débats».

H. Rabah

EN SOLIDARITÉ AVEC LES MILITANTS SAHRAOUIS EMPRISONNÉS A RABAT

Des militants entament une grève de la faim à Paris

DES MILITANTS des droits de l'homme ont entamé avant-hier une grève de la faim de trois jours à la place de la République (Paris) en solidarité avec les prisonniers politiques sahraouis, en grève de la faim illimitée depuis le 1er mars à la prison de Rabat-Salé au Maroc. Plusieurs représentants d'associations françaises, qui militent pour le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et les droits de l'homme, étaient présents au rassemblement organisé à l'appel lancé par 23 organisations demandant la libération des prisonniers politiques sahraouis détenus par le Maroc. Les organisateurs de ce rassemblement ont rappelé aux personnes venues s'informer que cela fait plus de 22 jours que les 13 prisonniers politiques sahraouis ne mangent plus à la prison de Rabat-Salé, indiquant que certains commencent à présenter des maux alarmants. Les 13 prisonniers sahraouis, en grève de la faim, sont incarcérés depuis 5 ans et demi (novembre 2010). Ils ont été condamnés à de très lourdes peines (de 20 ans à la perpétuité) par un tribunal militaire, le 17 février 2013, alors qu'ils sont tous des civils.

S. N.

AU SUJET DE LA TENUE D'UNE CONFÉRENCE-DÉBAT À TINEBDAR

Bras de fer entre le RCD et le P/APC

LE BRAS DE FER s'intensifie entre le bureau régional du RCD et le P/APC de Tinebdar, Braham Bennadji, sur la tenue aujourd'hui d'une conférence-débat par la section locale du parti au niveau de la bibliothèque communale de la localité.

Le bureau régional du RCD dénonce la volonté du P/APC de censurer sa conférence qu'il a décidé d'ailleurs de maintenir dans la même salle, rejetant le lieu proposé par le P/APC estimant qu'»on ne peut indéfiniment censurer, voire instrumentaliser insidieusement, porter atteinte aux libertés fondamentales et se plaindre des débordements qui peuvent découler mécaniquement d'une telle politique».

Le maire de Tinebdar a lancé un appel à la vigilance à la population suite à un affichage pour le maintien de la conférence à la date initialement prévue et au niveau du lieu indiqué dans sa demande qu'il a déposée le 17 du mois courant.

«Suite à un affichage mensonger pour la tenue d'une conférence publique illicite, le maire de Tinebdar porte à la connaissance de ses concitoyens que le RCD n'a pas d'autorisation de la wilaya pour tenir sa conférence dans la salle de la bibliothèque», lit-on dans l'appel où il est souligné que «ce parti a refusé la salle de la maison de Jeunes que la commune a mise à sa disposition et ne voulant pas le débat libre dans notre commune».

Le P/APC appelle les citoyens de sa commune «à rester vigilants et ne pas entrer dans le jeu de la provocation faute de mobilisation dans notre commune».

Pour M. Bennadji qui est, rappelons-le, un ancien cadre du RCD avant sa démission il y a quelques années, «ce parti a fait appel à ses militants à l'échelle de la Kabylie, pour venir chez nous en secours à l'un de leur cadavre politique».

Dans un communiqué de presse qui nous a été transmis mercredi dernier, le bureau régional du parti de Mohcine Belabbès estime que c'est «un refus injustifié et injustifiable», expliquant que le lieu du choix de la conférence-débat a abrité une activité publique la semaine passée».

De ce fait, il qualifie cette décision d'»irresponsable et inadmissible» et rappelle que «la section communale du RCD de Tinebdar a formulé une demande de réservation de la salle des conférences de la bibliothèque depuis jeudi 17 mars 2016 sans qu'aucune réponse ne lui soit rendue à temps, jusqu'à mardi 22 mars 2016 avec comme instruction de l'organiser dans un autre lieu».

Pour sa part, la cellule de communication de la commune Tinebdar assène ses «vérités sur la polémique créée», selon elle, «par le RCD», expliquant à l'opinion publique «les vérités et les faits réels concernant sa conférence publique prévue dans notre commune», lit-on dans son communiqué, affirmant que «le dimanche 20 mars à 11h00 la réponse avec l'avis favorable de la salle de la maison de Jeunes était prête mais, malheureusement, personne du RCD ne s'est manifesté pour la récupérer jusqu'au mardi 22 mars à 10h30». Pour le P/APC, «le RCD est paniqué, voire à bout de souffle». **N. B.**

MÉDÉA

Des investisseurs saoudiens se rendent à Médéa

De notre correspondant, Nabil B.

UNE IMPORTANTE délégation d'hommes d'affaires saoudiens s'est rendue, mardi dernier, dans la wilaya de Médéa où elle a été accueillie par le wali Mostafa Layadi.
Reçue au salon d'honneur de la wilaya, la délégation a suivi un exposé sur les potentialités que la wilaya recèle et sur les opportunités offertes en matière d'investissement dans les différents domaines de l'activité économique. En effet, la délégation conduite par l'investisseur et propriétaire de l'usine de production de jus et boissons EURL boissons Nafaa située à Aïn Boucif, 80 km au sud du chef-lieu de wilaya, a pu se rendre compte des possibilités de partenariat offertes par la wilaya. Selon le communiqué de la wilaya, la visite s'inscrit dans la perspective de « l'élargissement des relations de partenariat entre les deux pays dans les différents domaines économiques notamment dans les filières agricoles.»
La wilaya a fait valoir à ses hôtes l'important tissu industriel disponible ainsi que les possibilités offertes aux investisseurs en matière de terrain d'assiette dans les zones industrielles et des zones d'activités. La délégation a aussi reçu des explications sur les conditions d'accès au foncier industriel et sur les avantages financiers et fiscaux accordés en matière d'investissement dans les régions des Hauts-Plateaux et du Sud, et sur les nouvelles dispositions contenues dans la loi de Finances 2016. La délégation saoudienne qui s'est montrée très intéressée par les opportunités que la wilaya offre aux potentiels investisseurs, n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction pour envisager la réalisation de projets conjoints et en partenariat avec des promoteurs algériens. L'unité de production de jus et de boissons d'Aïn Boucif, réalisée dans le cadre du CALPIREF, a été visitée par la délégation qui a suivi un exposé sur la réalisation du projet et sur les différentes opérations de la chaîne de production.

N. B.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Boudjemâa Talai annonce de nouvelles mesures

De nouvelles mesures seront appliquées dans les ports commerciaux pour faciliter et augmenter l'exportation hors hydrocarbures, a annoncé le ministre des Transports, Boudjemâa Talai.



Parmi les problèmes entravant l'exportation des produits algériens figure la problématique du transport, laquelle a favorisé l'import au détriment de l'export, a indiqué le ministre lors d'une réunion avec les directeurs généraux des ports commerciaux, des représentants du ministère des Finances et celui du Commerce, de la Direction générale de la Sûreté nationale et de la Direction générale des douanes pour définir les mécanismes nécessaires à même de promouvoir l'exportation. Pour changer cette tendance, M. Talai a insisté sur la mise en place d'une nouvelle organisation des ports qui favorise l'exportation, en collaboration avec les autres intervenants dans cette opération, notamment les services des douanes et du commerce. Le ministre a rappelé qu'en 2015, 42 millions de tonnes de marchandises importées ont transité par les dix ports commerciaux de l'Algérie contre 5 millions de tonnes de produits exportés seulement. Les produits importés représentent 90% de la marchandise ayant transité par les ports, sans compter le fret aérien et routier, a souligné M. Talai. Il s'est donné pour objectif d'augmenter le volume de marchandises traitées à l'export de 10% chaque année d'ici 2019. S'adressant aux directeurs des ports, le ministre a souligné que, dorénavant, il sera intégré dans le contrat de performance de chaque port une variable liée au tonnage à l'export. «Plus vous faites de tonnage à l'export, mieux vous êtes payés», a-t-il souligné. Pour réaliser cet objectif, a ajouté M. Talai, «il faut réduire de 50% le temps de traitement et d'attente des bateaux en rade», qui coûtent très cher au Trésor public, à travers notamment la mise en place de guichets uniques dans toutes les enceintes portuaires. Ces guichets seront mis en place à travers une société mixte algéro-émiratie qui verra le jour prochainement. Qualifiant de «désastre» le coût du transport et de la logistique de la marchandise, M. Talai prévoit aussi d'agir sur ce plan. Ce coût représente en Algérie 30% de la valeur du produit alors que le taux varie, selon les normes internationales, entre 15 et 18%.
En dix mois, le coût de la logistique a atteint 3,4 milliards de dollars pour le transport maritime, selon les chiffres communiqués par M. Talai. Ces coûts, qui influent directement sur le prix final de la marchandise, «diminuent la compétitivité du produit algérien» sur les marchés internationaux, a-t-il souligné.

NOUVEAU TEXTE RÉGLEMENTAIRE POUR RECADRER LES PORTS SECS

Dans ce cadre, les ports secs jouent un rôle important, estime le ministre, d'où la dernière décision de réorganiser et de recadrer cette activité à travers un nouveau texte réglementaire qui est en cours de finalisation. Selon lui, chaque entreprise portuaire doit posséder son propre port sec afin d'assurer un acheminement rapide du port sec vers le port humide et vice-versa. A cet effet, il a appelé les entreprises portuaires qui ne possèdent pas encore leurs propres ports secs, à l'instar des ports d'Annaba, de Jijel, de Tènes et de Mostaganem, à entamer les procédures pour implanter ces plates-formes logistiques. Ces ports secs devraient être implantés à proximité des voies ferrées pour un acheminement facile des marchandises vers les ports humides, explique encore le premier responsable du secteur.

BOOSTER LA CNAN

En outre, des efforts supplémentaires devraient être fournis par la Compagnie nationale algérienne de navigation (Cnan), à travers ces deux filiales Cnan Nord et Cnan Med, pour être plus compétitives face aux compagnies maritimes étrangères. Pour les produits agricoles, où l'Algérie a enregistré cette année une surproduction à l'instar de la pomme de terre et de la tomate, M. Talai a appelé les responsables des ports à se rapprocher des opérateurs des régions productrices pour transférer rapidement les productions vers les ports, et ce en vue de leur exportation. «Pour les régions de Aïn Defla, d'El-Oued, d'El-Menéa, de Mascara et de Biskra, nous allons mettre des cargos et organiser des zones de fret au niveau des aéroports proches pour acheminer les produits agricoles vers les ports secs et les ports», a-t-il expliqué. M. Talai a évoqué aussi un texte réglementaire, qui est en cours d'élaboration avec le ministère de l'Agriculture, pour effectuer les contrôles nécessaires à l'exportation au niveau des lieux de production. Par ailleurs, le ministre des Transports a indiqué qu'un accord était en cours de discussion avec un partenaire italien en vue d'organiser des croisières sur les côtes algériennes. Des gares maritimes seront réalisées dans plusieurs ports pour concrétiser ce projet.

Lynda Louifi

VERS LA RÉGULARISATION DES TERRES WAKFS

Un cahier des charges en cours d'élaboration au niveau du gouvernement

UN CAHIER des charges pour la régularisation des terres wakfs est en cours d'élaboration par le gouvernement, a révélé hier le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi. «Les mécanismes relatifs à la régularisation de la situation des terres wakfs non soumises aux règles régissant les terres agricoles, sont en cours d'élaboration par le gouvernement», a-t-il annoncé lors d'une séance plénière à l'APN. Il a affirmé que son ministère œuvre en coordination avec les ministères des Ressources en eau et des Finances afin de définir les mécanismes susceptibles de permettre la régularisation de la situation de ces terres, ajoutant à cet effet qu'un cahier des charges sera également mis en place. Selon les chiffres officiels, les terres agricoles relevant des biens wakfs et habous totalisent 28 877 hectares, dont 24 056 ha sont la propriété privée que les notables religieux ont hérité de leurs ascendants, alors que 4 821 ha appartiennent aux œuvres religieuses mais sont mis sous la tutelle publique. Concernant les actes de concession pour l'exploitation des terres agricoles relavant du domaine privé de l'Etat, le ministre a affirmé que depuis l'entrée en vigueur de la loi 10-03 du 15 août 2010 fixant les conditions et les modalités d'exploitation de ces terres, plus de 185 000 actes ont été attribués aux exploitants en février dernier par les services du ministère, soit 96 % des dossiers déposés pour la conversion du droit de jouissance de ces terres en celui de concession. Un chiffre déjà confirmé par son département qui avait annoncé que sur 211 000 dossiers déposés au niveau de l'Office national des terres agricoles, 185 000 ont déjà eu leurs actes de concessions. Les 4 % restants, avait-on précisé, sont des cas différés au niveau des commissions locales essentiellement pour décès des concessionnaires ou pour litiges. La conversion du droit de jouissance perpétuelle en droit de concession, en vertu d'une loi datant de 2010, concerne une superficie de 2,5 millions d'hectares qui étaient organisés auparavant sous forme d'exploitations agricoles collectives (EAC) et individuelles (EAI). A une autre question sur l'inexploitation totale du barrage de Hadjia dans la commune de Charef (Djelfa), le représentant du gouvernement a assuré que les services de son département l œuvraient à sa réhabilitation pour une exploitation optimale au profit de la population et des agriculteurs. Dans une déclaration à la presse, Ferroukhi s'est dit optimiste au sujet de la prochaine saison agricole grâce au taux de pluviométrie important enregistré dans diverses régions du pays. Il a, par ailleurs, affirmé que l'Etat poursuivait ses efforts en vue de réunir les conditions appropriées en faveur de l'exportation des produits agricoles, et ce, à travers des mesures incitatives en direction des agriculteurs et des exportateurs.

Z. M.

LA SÉCURITÉ SOCIALE A PAYÉ 34 MILLIONS D'EUROS DE DETTE

QUI SONT CES ALGÉRIENS QUI SE SOIGNENT EN FRANCE ?

«Le contentieux entre les services sociaux algériens et le département sanitaire français concernant une dette de 34 millions d'euros a été réglé», dixit le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi.



DR

Au centre des préoccupations de la partie française en charge du dossier, les dettes contractées par la sécurité sociale algérienne ont suscité depuis au moins cinq années une polémique des deux côtés de la Méditerranéenne. Réclamé par les hôpitaux français, le montant a été sans cesse remis en cause par les services sociaux algériens.
En marge de la visite de travail effectuée en fin de semaine à Paris, Mohamed El-Ghazi a laissé entendre que le contentieux financier sur le remboursement des frais médicaux entre l'Algérie et la France a été apuré. Des affirmations appuyées par la représentante du gouvernement français. Catégorique, El Ghazi a déclaré que «Les dettes qui existaient entre la Sécurité sociale algérienne et l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) ont été payées et le contentieux apuré». Malgré l'existence de «beaucoup d'interrogations», a-t-il précisé à l'issue des entretiens avec la ministre française des Affaires sociales et de la Santé, et des Droits de la femme, Marisol Touraine.
Les représentants des deux gouvernements placent plutôt le débat ailleurs en se tournant vers l'avenir et le ministre algérien ne l'a pas caché. Il a ajouté à cet effet : «Nous avons pensé, pour l'avenir, pour que la Sécurité sociale algérienne soit liée par un contrat directement avec la Sécurité sociale française et non plus avec les hôpitaux français «.
« C'est la Sécurité française qui devra prendre, dans le cadre du nouveau contrat, les rendez-vous des patients algériens avec les hôpitaux français, afin d'éviter toute équivoque parce que nous avons relevé dans le dossier beaucoup d'interrogations «, a-t-il indiqué. D'interrogations, il s'agit à n'en pas douter des cas d'Algériens qui se présentent tout seuls au niveau des structures sanitaires françaises et qui se font soigner laissant une fois repartis des factures faramineuses, dans la mesure où il est facile en France comme en Algérie d'ailleurs de se présenter aux urgences puis de se faire orienter vers d'autres services pour des soins plus approfondis.
M. El-Ghazi a souligné que dans ce cadre, les deux parties sont tombées d'accord pour que « l'avenir soit meilleur « dans la coopération en matière de sécuritaire sociale.
Pour sa part, la ministre française a relevé « la qualité des échanges « entre les ministères des deux pays depuis plusieurs mois, indiquant que le contentieux entre les deux pays a été réglé et que « ce n'est plus un sujet de préoccupation « pour la partie française. En 2014 la même ministre avait laissé entendre que sur les 34 millions de dettes, l'Algérie n'avait payé que 15 millions, qualifiant dès lors les discussions de « pas assez à son goût «, et qu'elle souhaitait « qu'elles reprennent de façon plus rapide et plus vigoureuse « au sujet du règlement de ces arriérés médicaux.

10% du déficit des assurances françaises ont été contractés par des Algériens

Il faut reconnaître que la partie française a toujours présenté l'Algérie comme étant le premier débiteur étranger des structures de santé françaises.Des milliers d'Algériens sont annuellement pris en charge dans les établissements hospitaliers français. Si d'aucuns reconnaissent le fait que parmi les malades algériens candidats aux soins qualifiés de précieux il ya souvent des privilégiés, il sont plutôt rare ceux parmi la population qui peuvent espérer une telle prise en charge.
En effet, au moment où certains parmi les gratifiés peuvent se permettre des « soins « en France au frais de la princesse pour une simple opération de chirurgie esthétique, il faut pour le citoyen lambda, et l'exigence d'une expertise médicale devant faire foi, être atteint d'un mal intraitable pour espérer une autorisation de se faire soigner dans un hôpital étranger.
Les multiples appels à l'aide, dont certains cas au bord du désespoir, dont font écho les médias algériens confirment en tous cas le mutisme affiché par les autorités en charge de certains dossiers médicaux, bien que des «décisions» souvent agitées devant les caméras ont de temps à autre été prises par le chef du département de la santé.
Certains citoyens n'hésitent toutefois pas à contourner la sécurité sociale et au lieu d'attendre le fameux quitus de l'organisme de couverture sociale synonyme de visa médical, il leur suffit pour cela de se faire procurer un visa touristique pour ensuite tenter de se présenter dans une structure hospitalière française dans l'espoir d'être pris en charge à la faveur des conventions existantes entre les deux organismes.
Une « technique « à laquelle ont pris conscience les hôpitaux français qui, désormais, exigent des garanties après le cas de Manil 8 ans médiatisé en 2012 à laquelle toutes les structures de l'Hexagone avait refusé une prise en charge tant que le contentieux financier, qui s'élevait alors à 34 millions d'euros, n'était pas réglé. Manil devait subir une opération de greffe de la moelle osseuse dont le coût avait été estimé à 200 000 euros.
Le gouvernement français, dirigé alors par la droite, avait en effet, à la veille de la campagne électorale pour les présidentielles de 2012, exigé le payement de l'ardoise contractée par la Sécurité sociale algérienne.
Un représentant du ministère des Affaires étrangères avait même parlé d'une dette contractée par les patients algériens qui s'élèverait à 600 millions d'euros dont les 34 millions comme frais de soins de ceux envoyés directement par la Sécurité sociale algérienne. L'autre partie, soit près de 566 millions euros, aurait été contractée par des citoyens algériens lesquels avaient eu recours à des établissements hospitaliers français souvent sans honorer les factures d'hospitalisation. Des prises en charge que les autorités françaises avait estimé du ressort de l'Algérie qui doit être, selon eux, responsable du bien-être de ses citoyens.
A noter que les 600 millions brandis en 2012 par la France, au demeurant récusés par la partie algérienne, constituent, selon un rapport exposé la même année devant le Parlement français, 10% du déficit annuel de l'assurance maladie de toute la dette sociale française estimé alors à 6 milliards. Certains l'avaient qualifié de trouvaille française pour combler un déficit financier sur le dos d'une Algérie rassurée financièrement à la faveur d'une généreuse rente pétrolière … C'était en 2012.

Amine B.

C'EST LES VACANCES, LES PARENTS S'ORGANISENT

DOUNYA, BEN AKNOUN, LES SABLETTES... LE CHOIX EST VARIÉ

LES ÉLÈVES des trois paliers scolaires sont, depuis le 17 mars, en vacances pour deux semaines. Les parents se doivent d'occuper leurs enfants pendant ces quinze jours. Zoom sur les principaux sites de détente entourant la capitale.
Nombre de familles ont déjà concocté un programme de sorties pour leur progéniture. Découverte, détente, évasion ou encore pratique sportive sont prévues. Il faut dire que le choix est varié, d'autant plus qu'il existe de plus en plus de sites de loisirs au niveau de la ceinture de la capitale. Classé parmi les sites les plus visités, le parc Dounya des Grands-Vents, sis à Dély Ibrahim, accueille de nombreuses familles. Lieu de villégiature par excellence, le parc, qui vient d'être ouvert aux Algérois, est un véritable paradis pour les enfants. L'immensité du lieu permet aux petits de s'amuser, de courir, de faire du vélo, de jouer à la trottinette…»Je suis un fidèle amoureux de la nature. Je viens souvent ici avec mes petits-fils. J'y rencontre beaucoup de familles qui viennent pour pique-niquer. Il y a une aire de jeux pour les enfants et un très grand espace vert pour se balader», nous a confié un grand-père de 60 ans résidant à Bab El-Oued.
Quant à Manel, jeune étudiante à l'université, ce lieu féerique n'a pas son égal ailleurs. Il est vrai que la flore, judicieusement entretenue par les concepteurs de ce parc, n'a pas laissé cette jeune fille indifférente. «Je ne connaissais pas cet endroit. Aujourd'hui, je suis venue pour faire plaisir à mes petites nièces. Cependant, j'aimerais y revenir pour un pique-nique avec des amis», nous a confié notre interlocutrice qui dit venir de la «lointaine Rouiba». Hormis le Dounya, d'autres sites attirent également les familles, à l'exemple du parc d'attractions de Ben Aknoun. Les parents semblent ravis de pouvoir à la fois pique-niquer et profiter de jeux d'attraction, «contrairement aux zones vertes où l'aspect ludique n'existe pas», selon une maman de 41 ans.
Et de confier : «Je consacre pas moins de trois jours consécutifs, durant ces vacances, pour faire profiter Aymen et Noor, respectivement âgés de 8 et 13 ans, de ce moment de détente». Lynda, une autre maman de 35 ans, toute contente de prendre un bol d'air à «Bénak», est accompagnée de sa fille Sirine, 7 ans, scolarisée dans une école privée. «Les vacances de printemps sont synonymes de sorties et d'escapades, et je fais cela surtout pour ma fille. Je dois vous avouer que je ne suis nullement regardante sur le budget «, souligne Lynda, patronne d'une boutique de vêtements pour femmes. Par ailleurs, beaucoup de familles jettent leur dévolu sur le parc des Sablettes, ce lieu de détente en bord de mer, situé à la sortie est d'Alger. Tous ceux qui ont pour habitude de prendre l'autoroute vers l'aéroport ont pu remarquer que les Sablettes, récemment aménagées en aire de détente, grouillent de monde. Jeunes et moins jeunes s'y rendent pour se dégourdir les jambes, prendre un bol d'air marin, faire du jogging ou du vélo, ou tout simplement pêcher à la ligne. Les Sablettes sont aussi un lieu tout indiqué pour les enfants qui adorent courir et jouer au cerf-volant. Le lieu est fréquenté par toutes les couches sociales. Les Sablettes sont à même d'accueillir un maximum d'enfants, d'Alger et d'ailleurs avec leurs deux kilomètres de long. On n'a nullement besoin de gros moyens pour faire plaisir aux petits.

Amel Saïdi

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA
DAIRA DE OUARGLA
COMMUNE DE OUARGLA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 07/2016

Le Président de l'Assemblé populaire communale de la commune de Ouargla lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :
• Nettoiement de la ville et enlèvement des ordures ménagères à travers la commune de Ouargla par lots :
- Lot n° 01 : Cité Ennacer 1-2-3.
- Lot n° 04 : Bouameur - Beni Hacen – Cité Harkat.

Les entreprises publiques ou privées qualifiées dans le domaine désirant participer à la réalisation du projet, peuvent retirer le cahier des charges (Offre financière – Offre technique) du service des marchés de la commune bureau n° 38 1er étage contre un paiement d'un montant de **5 000.00 DA** non remboursable.
Le registre du commerce porte des codes suivants (201-606/ 202-606/205-606/ 213-109)
Les offres seront envoyées à monsieur le président de l'APC de la commune de Ouargla accompagnées des pièces réglementaires :

A- offre technique :
1- Déclaration à souscrire renseignée, signée et datée par le soumissionnaire.
2- Cahier des charges paraphé et signé par le soumissionnaire
3- Déclaration de probité signée et datée par le soumissionnaire
4- Copie du registre du commerce.
5- Copie d'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés concernées.
6- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés concernées pour l'année 2014.
7- Copie du numéro fiscal.
8- Casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité à la date d'ouverture
9- Attestation de mise à jour (copie).
- CASNOS copie conforme en vigueur accompagnée d'état de paiement en cours de validité le jour d'ouverture.
- CNASAT copie conforme en vigueur accompagne d'état de paiement en cours de validité le jour d'ouverture.
10- Extrait de rôles copie conforme -en vigueur à la date de dépôt des offres accompagnée de l'échéancier de paiement en cas de dette.
11- Copies du bilan financier légalisées des trois dernières années (2012-2013-2014) visées par le service des impôts et exempt les entreprises ayant les nouvelles activités.
12- Certificat de bonne exécution années (2012-2013-2014) délivrés par le maître d'ouvrage
13- Copie des justifications des moyens humains.
14- Copie des cartes grises pour le matériel concerné (camion d'enlèvement des ordures volume 7 m^3 ou moins) pour les deux lots (01- 04) et cartes grises ou acte de location pour le reste des lots

A B : - Tout soumissionnaire peut participer dans tous les lots et ne pas bénéficier avec les mêmes moyens humains et matériels dans un autre lot.
cacheté ne porte à l'extérieur que la mention suivante :
Sous un pli fermé et offre technique
«Appel d'offres national restreint n°……. /2016 pour le nettoiement de la ville et enlèvement des ordures ménagères à travers la commune de Ouargla par lots

Accompagnée des pièces suivantes remplies, paraphées et signées par le soumissionnaire
01- Lettre de soumission renseignée, signée et datée par le soumissionnaire
02- Bordereau des prix unitaires, rempli, signé et daté par le soumissionnaire
03- Devis quantitatif et estimatif, rempli, signé et daté par le soumissionnaire
Sous un pli fermé et cacheté ne porte à l'extérieur que la mention suivante
Offre financière
• «Appel d'offres national restreint N°……../2016 pour la nettoiement de la ville et enlèvement des ordures ménagères à travers la commune de Ouargla par lots
• Les deux enveloppes indiquées ci-dessus : doivent être mises à leur tour dans une autre enveloppe fermée, anonyme et portant la mention suivante :
A Monsieur le président de l'Assemblée populaire communale de Ouargla
«A ne pas ouvrir»
- Les offres doivent être déposées et porter l'APC Ouargla.
La durée de préparation des offres est fixée à **10 jours** à compter de la première publication de l'avis de l'appel d'offres dans *le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP)* ou la presse.
Le jour de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres jusqu' à **14 h**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu le même jour à 14h30mn au siège de l'APC de Ouargla
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres plus **03 mois** à compter de la date de dépôt des offres.

Le président de l'Assemblée populaire de la commune de Ouargla

Le Jeune Indépendant **du 26/03/2016/ANEP N° 410 914**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
WILAYA DE TISSEMSILT
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION
NIF : 38012000198 0990380 19000725.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04/2016

La Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Tissemsilt lance un avis d'appel d'offres ouvert pour :
REALISATION DES TRAVAUX DE VRD TERTIAIRES D'HABITAT RURAL GROUPE A TRAVERS LA WILAYA DE TISSEMSILT.
Projet : REALISATION DES TRAVAUX DE VRD TERTIAIRES D'HABITAT RURAL GROUPE DANS LA DAIRA DE AMMARI.

Lot 01: travaux de voirie et aménagement des 50 Logts site «OUABEL ALI», commune de AMMARI.
Lot 02 : travaux d'A.E.P et d'assainissement des 50 Logts site «OUABEL ALI», commune de AMMARI.
Lot 03 : travaux de voirie et aménagement des 50 Logts site «MAKKEB RABEH », commune de AMMARI.
Lot 04 : travaux d'A.E.P et d'assainissement des 50 Logts site «MAKKEB RABEH», commune de AMMARI.
Lot 05 : travaux de voirie et aménagement des 50 Logts site «OUAHAB DJILALI», commune de AMMARI.
Lot 06 : travaux d'A.E.P et d'assainissement des 50 Logts site «OUAHAB DJILALI», commune de AMMARI.
Lot 07 : travaux de voirie et aménagement des 20 Logts site «BELLEL MED 01», commune de AMMARI.
Lot 08 : travaux d'A.E.P et d'assainissement des 20 Logts site «BELLEL MED 01», commune de AMMARI.
Lot 09 : travaux de voirie et aménagement des 30 Logts site «BELLEL MED 02», commune de AMMARI.
Lot 10 : travaux d'A.E.P et d'assainissement des 30 Logts site «BELLEL MED 02», commune de AMMARI.

- Les entreprises qualifiées activité principale ou secondaire travaux publics catégorie **deux (02)** et plus **pour les lots n° 01.03.05.07 et 09** et catégorie **deux (02)** et plus activité principale hydraulique **avec code 34/703 AEP et 34/705 Assainissement pour les lots**
n° 02.04.06.08 et 10 peuvent soumissionner pour **un (01) lot ou plusieurs lots – chaque soumissionnaire ne peut être attribué que pour deux (02) lots maximum** et retirer le cahier de charges auprès du **service suivi des marchés publics de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Tissemsilt, sise rue Frères Hamdi Tissemsilt, n° de téléphone : (046) 57.45.75.**

- Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent être adressées à : **Madame la Directrice de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Tissemsilt,** sous enveloppe principale ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de l'appel d'offres, le nom et l'adresse du maître d'ouvrage et la mention :
«Soumission à ne pas ouvrir» – Avis d'appel d'offres national restreint N°……/2016 relatif aux travaux de voirie et réseaux divers (VRD) à travers les communes de la wilaya.
Projet : «REALISATION DES TRAVAUX DE VRD TERTIAIRES D'HABITAT RURAL GROUPE DANS LA DAIRA DE AMMARI.
Lot N°... :…… Soumission à ne pas ouvrir».

Cette enveloppe principale abritera trois autres enveloppes scellées.

La première enveloppe représente l'Offre technique et contient :
- Déclaration à souscrire datée et visée.
- Une déclaration de probité datée et visée.
- Certificat de qualification et classification de l'entreprise en cours de validité
*** Catégorie deux (02) et plus activité principale ou secondaire travaux publics pour les lots n° 01.03.05.07 et 09**
*** Catégorie deux (02) et plus activité principale hydraulique avec code 34/703 AEP et 34/705 Assainissement pour les lots n° 02.04.06.08 et 10.**
- Bilans des trois dernières années visés par le service des impôts.
- Références professionnelles délivrées par le maître d'ouvrage.
- Liste des moyens humains et matériels.
- Registre du commerce
- Mises à jour CNAS, CASNOS et CACOBATPH en cours de validité.
- Un extrait du casier judiciaire du gérant en cours de validité.
- Les références bancaires (solvabilité).
- Instruction aux soumissionnaires. Le CCAG et le CPS signés et paraphés.
- Carte d'immatriculation fiscale.
- Extrait de rôle néant ou échéancier en cours de validité.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés délivrée par le CNRC en cours de validité. A défaut, l'offre du soumissionnaire sera rejetée.

- La deuxième enveloppe représente l'Offre technique (datée, signée et paraphée) et contient :
Lettre de soumission datée et visée.
Le bordereau des prix unitaires.
Le devis quantitatif et estimatif.

La date de dépôt des offres est fixée à **vingt et un (21) jours** avant midi **(12h00),** à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou dans *le BOMOP.*
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu le dernier jour de la date de dépôt des offres, à **13h00,** en présence de l'ensemble des soumissionnaires, au siège de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Tissemsilt, à l'adresse
susmentionnée. Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 26/03/2016/ANEP N° 410 628**

L'HISTOIRE SUR LE POINT DE SE RÉPÈTER

Le suicide européen face à la Turquie

En signant un accord —au demeurant illégal en droit international— avec la Turquie pour ralentir l'afflux de migrants, les dirigeants de l'Union européenne se sont engagés un peu plus dans un pacte avec le diable. Une grande partie des 3 milliards d'euros annuels alloués à Ankara servira à financer le soutien aux jihadistes et, par conséquent, à augmenter le nombre de migrants fuyant la guerre. Surtout, en abrogeant dans les prochains mois les visas avec la Turquie, les Européens instituent la libre-circulation entre les camps d'Al-Qaïda en Turquie et Bruxelles. En écrasant les peuples irakien et syrien sous l'oppression des jihadistes qu'ils financent indirectement et en abandonnant le peuple turc à la dictature du président Erdoğan, ils préparent les bases d'un très vaste affrontement dont ils seront les victimes.

Par Thierry Meyssan

Lors de la conférence de presse du 18 mars 2016, le président de l'Union européenne, Donald Tusk (un Polonais qui défend les intérêts de l'Allemagne), semblait tenter de calmer la fureur du président de la Commission, Jean-Claude Juncker (un Luxembourgeois qui défend les intérêts des États-Unis). Pour la plus grande joie d'un Premier ministre turc goguenard, Ahmet Davutoğlu. Le Conseil européen des 17 et 18 mars 2016 a adopté un plan visant à résoudre le problème posé par l'afflux massif de migrants en provenance de Turquie. Les 28 chefs d'État et de gouvernement se sont soumis à toutes les demandes d'Ankara.

Nous avions déjà analysé la manière dont les États-Unis entendaient utiliser les événements du Proche-Orient pour affaiblir l'Union européenne. Au début de l'actuelle crise des « réfugiés », nous avons été les premiers à observer à la fois que cet événement avait été délibérément provoqué et les problèmes insolubles qu'il allait poser. Malheureusement, toutes nos analyses ont été vérifiées et nos positions ont été, depuis, largement adoptées par nos détracteurs d'alors. Allant plus loin, nous voulons étudier la manière dont la Turquie s'est emparée du jeu et l'aveuglement de l'Union européenne qui persiste à avoir un coup de retard.

LE JEU DE RECEP TAYYIP ERDOĞAN

Le président Erdoğan n'est pas un homme politique comme les autres. Et il ne semble pas que les Européens, ni les peuples, ni leurs dirigeants, en aient pris conscience. • Premièrement, il est issu de la Millî Görüş, un mouvement islamique panturquiste lié aux Frères musulmans d'Égypte et favorable au rétablissement du Califat. Selon lui —comme d'ailleurs selon ses alliés du Milliyetçi Hareket Partisi (MHP) —, les Turcs sont les descendants des Huns d'Attila, eux-mêmes enfants du loup des steppes d'Asie centrale, dont ils partageaient l'endurance et l'insensibilité. Ils forment une race supérieure appelée à gouverner le monde. Leur âme est l'islam.

Le président Erdoğan est le seul chef d'État au monde à se revendiquer d'une idéologie suprémaciste ethnique, parfaitement comparable à l'aryanisme nazi. Il est également le seul chef d'État au monde à nier les crimes de son histoire, notamment les massacres des non-musulmans par le sultan Abdülhamid II (les massacres hamidiens de 1894-95 : au moins 80 000 chrétiens tués et 100 000 chrétiennes incorporées de force dans les harems), puis par les Jeunes Turcs (génocide des Arméniens, des Assyriens, des Chaldéens, des Syriaques, des Grecs pontiques et des Yézidis de 1915 à 1923 : au moins 1 200 000 morts) ; un génocide qui fut exécuté avec l'aide d'officiers allemands, dont Rudolf Höß, futur directeur du camp d'Auschwitz .

En célébrant le 70ème anniversaire de la libération du cauchemar nazi, le président Vladimir Poutine soulignait que « les idées de suprématie raciale et d'exclusivisme ont provoqué la guerre la plus sanglante de l'Histoire ». Puis, lors d'une marche —et sans nommer la Turquie—, il appelait tous les Russes à se tenir prêts à renouveler le sacrifice de leurs grands-parents si nécessaire afin de sauver le principe même de l'égalité entre les hommes.

• Deuxièmement, le président Erdoğan, qui n'est soutenu que par un tiers de sa population, gouverne seul son pays par la contrainte. Il est impossible de savoir précisément ce que pense le peuple turc, puisque la publication de toute information mettant en cause la légitimité du président Erdoğan est désormais considérée comme une atteinte à la sécurité de l'État et conduit immédiatement en prison. Cependant, si l'on se réfère aux dernières études publiées, en octobre 2015, moins d'un tiers de l'électorat le soutient. C'est nettement moins que les nazis en 1933, qui disposaient alors de 43 % des voix. Raison pour laquelle, le président Erdoğan n'a pu gagner les élections législatives qu'en les truquant grossièrement. Entre autres : ont été muselés : les grands quotidiens Hürriyet et Sabah ainsi que la télévision ATV ont été attaqués par des nervis du parti au pouvoir ; des enquêtes ont visé des journalistes et des organes de presse accusés de soutenir le « terrorisme » ou d'avoir tenu des propos diffamatoires contre le président Erdoğan ; des sites web ont été blo-



qués ; des fournisseurs de services numériques ont supprimé de leur offre les chaînes de télévision d'opposition haïne publique, ont été, dans leurs programmes, clairement favorables au parti au pouvoir ; les autres chaînes de télévision nationale, Bugün TV et Kanaltürk, ont été fermées par la police. enir le président Erdoğan (soit environ 2 milliards d'euros). 28 permanences politiques du parti de gauche (HDP) ont été attaquées par des nervis du parti du président Erdoğan. De nombreux candidats et leurs équipes ont été passés à tabac. Plus de 300 commerces kurdes ont été mis à sac. Plusieurs dizaines de candidats du HDP ont été arrêtés et placés en détention provisoire durant la campagne. Plus de 2 000 opposants ont été tués durant la campagne électorale, soit par des attentats, soit du fait de la répression gouvernementale visant le PKK. Plusieurs villages du sud-est du pays ont été partiellement détruits par des blindés de l'armée.

Depuis son «l'état de la Turquie par sa presse nationale. Le principal quotidien d'opposition, Zaman, a été placé sous tutelle et se borne désormais à louer la grandeur du « sultan » Erdoğan. La guerre civile, qui fait déjà rage à l'Est du pays, s'étend par des attentats à Ankara et jusqu'à Istanbul, dans la totale indifférence des Européens.

M. Erdoğan gouverne presque seul, entouré d'un groupe restreint, dont le Premier ministre Ahmet Davutoğlu. Il a publiquement déclaré durant la campagne électorale qu'il n'appliquait plus la Constitution et que tous les pouvoirs lui revenaient désormais.

Le 14 mars 2016, le président Erdoğan a déclaré que face aux Kurdes rgir la définition légale des « terroristes » pour inclure tous ceux qui sont « des ennemis des Turcs » — c'est-à-dire les Turcs et les non-Turcs qui s'opposent à leur suprémacisme —. Pour un demi-milliard d'euros, Recep Tayyip Erdoğan s'est fait construire le plus grand palais jamais occupé par un chef d'État dans l'histoire mondiale. Le « palais blanc », en référence à la couleur de son parti, l'AKP. Il s'étend sur 200 ra-modernes reliés à des satellites.

• Troisièmement, le président Erdoğan utilise les pouvoirs qu'il s'est anti-constitutionnellement octroyés pour transformer l'État turc en parrain du jihadisme international. En décembre 2015, la police et la Justice turques avaient pu établir les liens personnels de M. Erdoğan et de son fils Bilal avec Yasin al-Qadi, le banquier global d'Al-Qaïda. Il a donc limogé les policiers et les magistrats qui avaient osé « porter atteinte aux intérêts de la Turquie » (sic), tandis que Yasin al-Qadi et l'État intentaient un procès au quotidien de gauche BirGün pour avoir reproduit mon éditorial, « Al-Qaida, éternel supplétif de l'Otan ».

En février dernier, la Fédération de Russie déposait un rapport de Renseignement au Conseil de sécurité de l'Onu attestant du soutien de l'État turc au jihadisme international, en violation de nombreuses résolutions. J'ai publié une étude précise sur ces accusations, immédiatement censurée en Turquie.

LA RÉPONSE DE L'UNION EUROPÉENNE

L'Union européenne avait envoyé une délégation pour surveiller les élections législatives de novembre 2015. Elle a longuement différé la publication de son rapport, puis s'est résolue à en publier une brève version édulcorée.

Paniqués par les réactions de ses populations réagissant durement à l'entrée massive de migrants —et, pour les Allemands, à l'abolition du salaire minimum qui en a résulté—, les 28 chefs d'État et de gouvernement de l'Union ont mis au point avec la Turquie une procédure pour qu'elle résolve leurs problèmes. Le Haut-Commissaire des Nations unies pour les Réfugiés, Filippo Grandi, a immédiatement relevé que la solution choisie viole le droit international, mais en supposant que les choses puissent être améliorées, ce n'est pas là le problème principal. L'Union s'est engagée à verser 3 milliards d'euros annuels à la Turquie pour l'aider à faire face à ses obligations, mais sans mécanisme de vérification de l'usage de ces fonds ; mettre fin aux visas requis aux Turcs pour entrer dans l'Union —ce n'est plus qu'une question de quelques mois, voire de semaines— ; accélérer les négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union —ce sera par contre beaucoup plus long et aléatoire—. En d'autres termes, aveuglés par la récente défaite électorale d'Angela Merkel, les dirigeants européens se sont contentés de trouver une solution provisoire pour ralentir le flux des migrants, sans chercher à résoudre l'origine du problème et sans tenir compte de l'infiltration de jihadistes parmi ce flux.

QU'AVONS-NOUS FAIT ?

Le précédent de Munich

DANS LES ANNÉES 30, les élites européennes et états-uniennes considéraient que l'URSS, par son modèle, menaçait leurs intérêts de classe. Elles soutenaient donc collectivement le projet nazi de colonisation de l'Europe orientale et de destruction des peuples slaves. Malgré les appels répétés de Moscou à la création d'une vaste alliance contre le nazisme, les dirigeants européens acceptèrent toutes les revendications du chancelier Hitler, y compris l'annexion de régions peuplées par les Sudètes. Ce furent les accords de Munich (1938), conduisant l'URSS a pratiquer le sauve-qui-peut et à conclure de son côté le Pacte germano-soviétique (1939). Ce n'est que trop tardivement, que certains dirigeants européens, puis états-uniens, réalisèrent leur erreur et décidèrent de s'allier avec Moscou contre les nazis.

Sous nos yeux, les mêmes erreurs se répètent. Les élites européennes considèrent la République arabe syrienne comme un adversaire, soit qu'elles défendent le point de vue colonial d'Israël, soit qu'elles espèrent recoloniser elles-mêmes le Levant et s'approprier ses gigantesques réserves de gaz encore inexploitées. Elles ont donc soutenu l'opération secrète états-unienne de « changement de régime » et ont feint de croire à la fable du « printemps arabe ». Après cinq ans de guerre par procuration, constatant que le président Bachar el-Assad est toujours là bien qu'on ait annoncé un millier de fois sa démission, les Européens ont décidé de financer à hauteur de 3 milliards d'euros annuels le soutien turc aux jihadistes. Ce qui, selon leur logique, devrait permettre leur victoire et donc mettre fin aux migrations. Elles ne tarderont pas à réaliser, mais trop tard, qu'en abrogeant les visas pour les ressortissants turcs, elles ont autorisé la libre-circulation entre les camps d'Al-Qaïda en Turquie et Bruxelles. La comparaison avec la fin des années 30 est d'autant plus juste que lors des accords de Munich, le Reich nazi avait déjà annexé l'Autriche sans provoquer de réaction notable des autres États européens. Or, aujourd'hui la Turquie occupe déjà le Nord-Est d'un État membre de l'Union européenne, Chypre, et une bande de quelques kilomètres de profondeur en Syrie qu'elle fait administrer par un wali (préfet) nommé à cet effet. Non seulement, l'Union s'en accommode, mais par son attitude, elle encourage Ankara a poursuivre ses annexions au mépris du droit international. La logique commune du chancelier Hitler et du président Erdoğan est basée sur l'unification de la « race » et l'épuration de la population. Le premier voulait unir les populations de « race allemande » et les épurer des éléments « étrangers » (les juifs et les Roms), le second veut unir les populations de « race turque » et les épurer des éléments « étrangers » (les Kurdes et les chrétiens).

L'accord entre l'UE et la Turquie pour expulser les réfugiés entre en vigueur

L'accord conclu vendredi dernier entre les 28 chefs de gouvernement de l'UE et le premier ministre turc Ahmet Davutoglu pour faciliter la déportation massive des réfugiés arrivant en Grèce est entré en vigueur dimanche.



Par Jordan Shilton

L'accord, négocié lors d' un sommet extraordinaire de deux jours avec le régime autoritaire turc, vise à fermer les frontières de l' Europe aux millions de personnes désespérées qui fuient la guerre et la misère sociale produite par une série de guerres et d' interventions militaires menées par les puissances impérialistes. Il représente une violation flagrante du droit international en mettant fin en effet au droit d'asile, laissant les réfugiés à la merci du gouvernement turc.

Au cours du premier jour de la nouvelle réglementation, 1.500 réfugiés de plus sont arrivés sur les îles grecques de Lesbos et Chios, portant le total des réfugiés bloqués dans le pays à plus de 50.000. Ces nouveaux arrivants, et tous ceux qui par la suite atteindront la Grèce par la mer Égée, doivent être retournés à la Turquie suite à une procédure d'asile grotesque qui doit s'effectuer dans les 48 heures. En échange, l'Union européenne (UE) s'est engagée à accepter les réfugiés syriens déjà en Turquie sur la base d'un «accepté pour un refusé», jusqu'à un maximum de 72.000.

Les responsables et bénévoles grecs qui aident les réfugiés sur les îles ont décrit des conditions chaotiques dans les camps et averti que l'accord ne sera peut-être pas applicable. Giorgos Kyritsis, le coordinateur de la politique d'immigration à Athènes, a déclaré à la presse que le premier ministre Alexis Tsipras de Syriza a présenté un plan au cabinet de ministres samedi après-midi qui exige l'application immédiate de l'accord UE-Turquie. «Mais dans la pratique, les structures sont nécessaires, le personnel doit être préparé et cela prend plus que 24 heures», a déclaré le fonctionnaire.

Les forces militaires et de sécurité joueront un rôle de premier plan dans l'application de l'accord. Les pays membres de l'UE doivent envoyer jusqu'à 1.500 agents de l'agence Frontex de protection des frontières de l'UE, dont la tâche sera de mener à bien le rapatriement des réfugiés vers la Turquie. L'armée grecque a été déployée à Lesbos, samedi, pour déplacer les réfugiés vers des camps sur le continent.

L'opération de l'OTAN dans la mer Égée visant à intercepter les bateaux de réfugiés et de les refouler vers la Turquie doit être élargie pour couvrir une plus longue partie de la côte.

Les mêmes puissances européennes qui invoquent régulièrement les préoccupations de «droits de l' homme» pour justifier une intervention militaire après l'autre au Moyen-Orient et en Afrique du Nord refusent aux réfugiés le droit de demander la protection de la persécution et la guerre que ces mêmes politiques ont produites. Ceci est justifié au motif fallacieux que la Turquie, un pays engagé dans une guerre civile de faible intensité contre la population kurde et la répression impitoyable des opposants politiques, devrait être désignée un «pays tiers sûr».

Même si les nouvelles régulations sont pleinement mises en œuvre, le chiffre minuscule de 72.000 réfugiés sera atteint en quelques semaines, à quel point l'UE a promis de suspendre le programme de relocalisation. De plus, on ne sait toujours pas quels pays de l'UE accepteront les 72.000 premiers réfugiés, car aucun engagement n'a été inclus dans l'accord.

Ces réfugiés expulsés vers la Turquie n'auront pratiquement aucun espoir de gagner l'Europe, étant donné que l'accord contient une disposition pour classer les demandes d'asile de personnes qui sont déjà entrées en Europe «illégalement» au bas de l'échelle.

La Turquie recevra jusqu'à 6 milliards € d'aide financière de l'UE au cours des deux prochaines années pour son rôle dans l'accueil des réfugiés expulsés de la Grèce, bien que Davutoglu ait clairement signalé l'intention de son gouvernement de les rapatrier à leurs pays d'origine. En outre, la Turquie a obtenu la possibilité pour ses 75 millions citoyens de voyager dans l'UE sans visa si elle remplit une série de conditions, et elle pourrait profiter de l'ouverture d'un nouveau chapitre dans les négociations turques pour adhérer à l'UE.

L'accord avec l'UE a renforcé le président turc Recep Tayyip Erdogan dans sa répression brutale contre les opposants politiques et les journalistes. À la veille du sommet de la semaine dernière à Bruxelles, Erdogan a déclaré sans ambages dans un discours du 16 mars que la critique envers la Turquie sur des questions comme «la démocratie, la liberté et la primauté du droit» étaient sans fondement. «Pour nous, ces phrases n'ont absolument plus aucune valeur», a poursuivi Erdogan.

Saisissant l'occasion de l'attentat du l3 mars à Ankara revendiqué par un groupe dissident du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) qui a fait 37 morts, Erdogan a annoncé son intention la semaine dernière d'élargir la définition du terrorisme pour inclure des députés, des journalistes et des militants. «Ceux qui se tiennent à nos côtés dans la lutte contre le terrorisme sont nos amis. Ceux du côté opposé sont nos ennemis», a-t-il froidement averti dans son discours du 16 mars.

(A suivre)

LIBAN

Ban salue la FINUL dans la stabilisation du sud du Liban



Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a salué jeudi le rôle joué par la FINUL dans la stabilisation du sud du Liban. M. Ban a rendu visite à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) où il a rencontré le chef de la mission et commandant de la Force, le général Luciano Portolano, indique un communiqué. Il a dit que la zone vient de vivre l'une des périodes les plus calmes des quatre dernières décennies.

«Un environnement stable au sud du Liban, un cessez-le-feu qui perdure et la capacité accrue des Forces armées libanaises à sécuriser le pays sont les éléments clés du résultat », a dit M. Ban. Il a particulièrement souligné la nécessité de pérenniser l'instance tripartite - Liban, Israël et FINUL - pour résoudre les différends. « Le dialogue est fondamental pour que l'armée libanaise puisse prendre davantage de responsabilités sur le théâtre d'opérations de la FINUL », a-t-il ajouté, appelant à une aide internationale plus conséquente afin de renforcer le rôle joué par l'armée à travers le pays, comme l'a récemment souligné le Conseil de sécurité. Le général Portolano a affirmé qu'en relevant de multiples défis dans le sud du Liban, la FINUL a réussi à empêcher la reprise des hostilités. Plus tôt dans la journée, M. Ban a passé en revue une garde d'honneur composée de membres de la FINUL en uniforme.

Par ailleurs, un long entretien accordé par le secrétaire général du Hezbollah à la chaîne al-Mayadeen a dominé la scène politique ces deux derniers jours au Liban, tant il contenait de messages dans plusieurs directions. Le plus important message a été adressé aux Israéliens. Il était important pour Hassan Nasrallah de s'exprimer sur ce sujet après les rumeurs insistantes sur une possible agression israélienne contre le Liban en avril, en mai, ou un peu plus tard. Ces rumeurs étaient basées sur le fait que la décision de la Ligue arabe de placer le Hezbollah sur la liste des organisations terroristes devrait être perçue par les Israéliens comme un feu vert pour mener une vaste opération contre le Hezbollah. Les pays arabes ne devraient pas en effet protester contre une telle agression puisqu'elle s'inscrirait dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. « De plus, la division au sein de la classe politique interne libanaise au sujet de la décision de la Ligue arabe, en dépit de la position officielle du gouvernement, devrait faciliter l'opération israélienne », croit savoir un analyste libanais. Pour toutes ces raisons, les Israéliens pouvaient croire que c'était le moment où jamais de porter un coup fatal au Hezbollah qui, en plus, est embourbé dans la guerre en Syrie. La réponse de Nasrallah est donc venue dissiper toutes ces rumeurs. Avec une grande clarté, le secrétaire général du Hezbollah a déclaré que comme les Israéliens menacent le Liban de le ramener 50 ans en arrière, il considère qu'il a le droit de se défendre.

R. I.

BRÉSIL

Attaques racistes contre le centre islamique de Brasilia

LE CONSEIL supérieur des théologiens et des affaires islamiques du Brésil a dénoncé les actes de vandalisme qui ont ciblé dans la nuit de dimanche à lundi le centre islamique de Brasilia, principal lieu de ralliement des musulmans de la capitale, ont rapporté vendredi des médias. «C'est avec une grande tristesse que le Conseil supérieur de théologiens et des affaires islamiques du Brésil a appris que le centre islamique de Brasilia a fait les frais d'une attaque gratuite», indique un communiqué de cet organe, la plus haute instance religieuse islamique du pays. Le Conseil supérieur a dénoncé un acte «criminel dangereux» qui a touché le centre islamique de la capitale et dont les motivations n'ont pas encore été élucidées, en rappelant, dans ce sens, que la profanation des lieux de culte et la discrimination religieuse sont des crimes au regard de la loi brésilienne. Selon les premiers éléments de l'enquête sur cet incident, des individus sont entrés, dans la nuit de dimanche à lundi, au Centre islamique dans l'intention de faire un cambriolage et comme ils n'ont pas trouvé d'objets de valeur, ils ont déchiré et jeté plusieurs copies du Saint Coran à l'extérieur du centre avec une partie du mobilier. Le centre a également exprimé sa condamnation et son rejet des attaques terroristes qui ont frappé la capitale belge Bruxelles et d'autres régions du monde, soulignant «la nécessité de conjuguer les efforts des différentes *institutions pour faire face à ces actes, qui ne peuvent être attribués à aucune religion», étant donné que toutes les religions prônent la coexistence pacifique et le respect des droits de l'homme. Le Conseil supérieur des théologiens du Brésil s'assigne pour objectifs la promotion des valeurs universelles de l'islam, le lancement d'études de jurisprudence concernant des sujets d'actualité et la promotion des valeurs du dialogue et de la coexistence pacifique entre les adeptes des différentes religions au Brésil.

R. N.

SYRIE

L'armée syrienne se rapproche des ruines de Palmyre

LES FORCES de l'armée syrienne se rapprochent vendredi à quelques centaines de mètres des ruines de la cité antique de Palmyre tenue depuis près d'un an par le groupe terroriste autoproclamé « Etat islamique » (Daech/EI), ont rapporté des médias. L'armée, qui a lancé une offensive le 7 mars dernier pour reprendre Palmyre, était entrée jeudi dans la ville inscrite au patrimoine de l'Humanité et qui se trouve depuis 10 mois aux mains de Daech. Selon une source militaire, une tempête de sable, qui s'est levée jeudi soir, gêne les mouvements des troupes syriennes dans cette ville située en plein désert syrien. « A mesure que nous approchons du site antique, nous utilisons moins d'armes lourdes et d'artillerie pour ne pas porter atteinte à ce qui reste des ruines. Les combats dans le dernier carré se feront au corps à corps », ajoute la source militaire.

SHARM AL-CHEIKH

Accord des Etats sahélo-sahariens pour renforcer la coopération antiterroriste

LES MINISTRES de la Défense ou représentants de 27 pays de la Communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD) ont convenu vendredi de renforcer la coopération en matière de lutte antiterroriste, lors d'une réunion à Charm El-Cheikh en Egypte. Les membres de la CEN-SAD se sont mis d'accord pour «un renforcement de la coopération dans la lutte antiterroriste», selon un projet de résolution lu par le ministre égyptien de la Défense Sedki Sobhi à l'issue d'une réunion de deux jours à Charm el-Cheikh, dans le sud du Sinaï. «Le terrorisme ignore les frontières (...) Aucun Etat ne peut s'en prémunir seul, il faut des réponses coordonnées et concertées», avait indiqué jeudi le secrétaire général de la CEN-SAD, le Nigérien Ibrahim Sani Abani, citant notamment le réseau terroriste Al-Qaïda au Maghreb islamique, les shebabs somaliens, le groupe extrémiste nigérian Boko Haram et l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/EI).

ILES KOURILES

La Russie va déployer des missiles et des drones

LA RUSSIE va déployer des systèmes de défense côtiers et des drones sur les îles Kouriles, revendiquées par le Japon et à l'origine de tensions persistantes entre les deux pays, a annoncé vendredi le ministre russe de la Défense Serguei Choïgou. «Nous déploierons là-bas dans le courant de l'année des systèmes de défense côtiers Bal et Bastion et des drones de nouvelle génération Eleron-3», a déclaré M. Choïgou, cité par l'agence publique Ria Novosti, lors d'une réunion du ministère. M. Choïgou a également indiqué que l'armée russe étudiait la possibilité de créer sur les Kouriles une base navale pour la flotte russe du Pacifique.

aminazoune@yahoo.fr

UN CAS DE MICROCÉPHALIE LIÉ À ZIKA SUSPECTÉ EN MARTINIQUE

UN CAS de microcéphalie lié à l'épidémie de Zika a été suspecté sur l'île française de la Martinique, dans les Antilles, a annoncé la ministre française de la Santé Marisol Touraine à la radio RMC. La ministre a indiqué qu'environ 130 femmes enceintes aux Antilles et en Guyane, autre département français, avaient été identifiées comme touchées par le virus Zika. «Pour l'une d'entre elles nous avons des éléments laissant penser que son bébé est atteint de microcéphalie et que cette microcéphalie est directement liée à son infection par le virus Zika», a déclaré la ministre, précisant que ce cas concernait la Martinique. «Je ne veux pas me prononcer de manière définitive car nous sommes en attente des résultats des derniers examens mais tous les éléments dont nous disposons vont dans ce sens-là aujourd'hui», a-t-elle dit. «Le virus a été transmis a priori par le moustique», a-t-elle précisé. Au Brésil, pays le plus touché par Zika, 745 nourrissons sont atteints de microcéphalie et 157 bébés sont morts à cause de cette malformation depuis le début de l'épidémie en octobre 2015, selon un bilan officiel au 10 mars. Le virus du Zika se transmet d'homme à homme par l'intermédiaire d'une piqûre du moustique tigre, dont il faut se protéger surtout dans la journée. Chez les femmes enceintes, le virus peut être transmis au foetus et entraîner des malformations congénitales ou la mort.

AU TOTAL 58 PERSONNES ATTEINTES PAR LE VIRUS DE ZIKA ENREGISTRÉES EN ESPAGNE

AU TOTAL 58 personnes atteintes par le virus de zika sont enregistrées jusqu'à présent en Espagne, a annoncé mardi le ministère espagnol de la santé des services sociaux et de l'égalité dans un rapport.
«Parmi ce nombre figurent huit femmes enceintes soit plus de trois de plus par rapport au dernier bilan de la semaine passée», précise la même source sur son site. Au total, ajoute le rapport, «ce sont 15 personnes infectées par le virus de zika qui viennent s'ajouter aux 43 annoncées au cours de la semaine dernière.»
La capitale Madrid enregistre le plus grand nombre de personnes atteintes avec 17 cas suivie de Catalogne (14) et Castille et Leon avec sept cas. «Le reste du nombre des personnes infectées qui se sont toutes rendues vers les pays touchés par ce virus», a affirmé le ministère espagnol de la santé, «est réparti sur les villes d'Aragon, Valence, les Asturies ,Murcie, les îles canaries, Andalousie, Navarra, pays Basque et Galice.» Le premier cas d'une femme enceinte contaminée par ce virus et connu en Europe a été diagnostiqué chez une femme espagnole qui revenait d'un voyage en Colombie au début du mois de février et avait été répertoriée dans une liste de sept personnes ayant contracté le virus après avoir voyagé dans des zones à risque. Le virus Zika provoque des symptômes de type grippal et des éruptions cutanés et jusqu'à présent, il n'existe aucun traitement curatif ni de vaccin contre cette maladie.

RENFORCER LES COMPÉTENCES DES SAGES-FEMMES

Un partenariat de 3 ans pour une meilleure prise en charge des grossesses et des accouchements à risques en Algérie

Dans le cadre de du lancement du projet pilote intitulé «Renforcer les compétences des sages-femmes en Algérie», la Fédération Algérienne des Personnes Handicapées (FAPH), l'association de solidarité internationale Santé Sud et son partenaire, la Fondation Sanofi Espoir, ont tenu, jeudi une conférence de presse pour présenter les principaux axes d'intervention de cette nouvelle initiative, autour de la prise en charge des grossesses en Algérie. Bien que des progrès notables aient été enregistrés ces dix dernières années, près de 600 femmes meurent chaque année au moment de l'accouchement dans ce pays qui compte 946 000 grossesses par an.
Le renforcement des compétences des sages femmes et des professionnels de la petite enfance été au centre d'un projet à la faveur d'une rencontre entre les représentants des ministères de la Santé et de Solidarité nationale. Le projet vise à réaliser le premier hôpital spécialisé en santé maternelle et infantile à Douera (Ouest d'Alger) pour prendre en charge les grossesses à haut risque et réduire la mortalité chez les nouveaux-nés et les femmes enceintes, à la faveur d'une formation dans différentes spécialités.
Ce nouveau projet est lancé pour trois ans, afin de se donner le temps d'en mesurer les impacts. Il s'inscrit dans la suite du partenariat, mené depuis 2008, entre les trois organisations et qui avait conduit à un accord de mise en place d'une structure de prise en charge pluridisciplinaire et précoce des enfants porteurs de pathologies chroniques invalidantes, structure qui devrait voir le jour d'ici deux ans. Cette nouvelle initiative vise en priorité à réduire les taux de mortalité et morbidité maternelle et néonatale. Elle s'attachera à renforcer la qualité du suivi des grossesses et des accouchements dans les maternités, ainsi que l'amélioration de la prise en charge des nouveaux nés porteurs de pathologies invalidantes dans les services de néonatalogie de 4 sites hospitaliers des régions d'Alger et Oran à savoir les CHU de Benni Messous, de Kouba, la Clinique Durando, rattachée au CHU de Bab El Oued, et l'EHU d'Oran.
Les 4 sites ont été choisis sur la base de la forte implication des chefs de service concernés à s'engager dans un processus de réforme visant à mettre au cœur de leurs pratiques l'interdisciplinarité entre tous les professionnels de la périnatalité.
Ce projet va permettre de renforcer l'enseignement de cette interdisciplinarité dans la formation initiale et continue des sages-femmes, acteurs clés de la lutte contre la mortalité maternelle et néonatale. Il institutionnalisera la prise en charge pluridisciplinaire des grossesses et des accouchements dans les services de maternité et de pédiatrie/néonatalogie de 4 établissements hospitaliers à Alger et Oran, avec la mise en place de projets d'établissement et de services de qualité, dont l'efficacité sera évaluée à la fin du projet.
« Ce nouveau projet sur trois ans s'inscrit dans la continuité de notre engagement en Algérie, aux côtés de notre partenaire, Santé Sud, de la Fédération des personnes handicapées et des professionnels de santé, en particulier des sages-femmes, pour une meilleure prise en charge des grossesses et des accouchements à risques » a déclaré le nouveau Président de la Fondation Sanofi Espoir, Xavier Darcos. « Améliorer les pratiques, la qualité des soins et le travail en équipe sont essentiels pour prévenir les trop nombreux décès et complications qui sont évitables », a fait savoir le président.
« Les professionnels nous ont interpellés dès la fin du précédent projet pour continuer le travail auprès des sages-femmes, plus seulement en termes de sensibilisation mais de formation. C'est désormais chose faite » a précisé le Dr Paul Bénos, gynécologue-obstétricien et Président de Santé Sud.
Lors de son intervention, le chef de service de pédiatrie du CHU Mohamed Lamine Debaghine (ex Maillot) de Bab El Oued, le Pr Abdennour Laraba s'est dit satisfait du lancement de ce projet, se félicitant d'un «grand pas» en matière de prévention de santé maternelle et infantile.
De son côté, la chef de service de néonatalogie du CHU Issaad Hassani de Beni Messous, Leila Harridi a souligné que le projet constituait «un nouveau jalon» pour le secteur, insistant sur l'impératif d'alléger la pression enregistrée dans les services obstétriques à travers le pays d'autant, a-t-elle dit, que le service de Beni Messous assure 40 accouchements par jour, dont 10 césariennes.
Pour sa part, le chef de service de néonatalogie du CHU Nefissa Hamoud (ex Parnet), Pr Zakia Arada a mis l'accent sur la sensibilisation concernant les facteurs qui sont à l'origine des handicaps chez l'enfant, particulièrement les maladies héréditaires dues aux mariages consanguins, insistant sur l'importance de doter les salles d'accouchement d'équipements nécessaires et de personnel paramédical. Dans ce cadre, la Secrétaire générale de la FAPH, Karima Yacef souhaite l'ouverture d'hôpitaux spécialisés en santé maternelle et infantile dans l'est, l'ouest et le sud du pays pour assurer une meilleure prise en charge de cette catégorie de la société. Les différents acteurs de ce projet ont convenu de lancer une étude de diagnostic précoce des maladies à l'origine d'un handicap à la naissance. Au terme de ce projet, 557 personnels de santé, répartis sur les 4 sites ciblés (CHU de Benni Messous et de Kouba, Clinique Durando, EHU d'Oran) seront formés à ces nouvelles pratiques. Au total, sur les 3 années du projet, se seront près de 94 500 nouveaux nés qui auront bénéficié d'une meilleure prise en charge, de la grossesse à l'accouchement, ainsi qu'à la prise en charge spécialisée des enfants qui seront porteurs de pathologies invalidantes.
Il ya lieu dde souligné qu'en 2014, on enregistrait une mortalité maternelle de 60,3 pour 100 000 naissances vivantes (Plan National de réduction accélérée de la mortalité maternelle 2015 - 2019, Ministère de la Santé). La diminution lente de cette incidence sur les dix dernières années fait que l'Algérie n'a pas pu complètement atteindre l'objectif qu'elle s'était fixée pour 2015, dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, de 50 décès pour 100 000 naissances vivantes.
La mortalité néonatale est de 12 pour 1 000 naissances vivantes (UNICEF 2014) et représente 60 % des décès des enfants de moins de 5 ans. Chaque année, plus de 11 000 enfants décèdent avant leur 1er mois de naissance et des dizaines de milliers commencent leur vie avec un handicap lourd. Dans bien des cas, et particulièrement quand ils sont d'origine obstétricale ou périnatale (souffrance fœtale prolongée, plexus brachiaux, asphyxie du nouveau-né, grande prématurité), ces décès et lourdes complications auraient pu être évités. Pour rappel, la Fédération Algérienne des Personnes Handicapées FAPH) fédère 60 associations réparties sur toute l'Algérie. Elle veille à l'application de la Convention relative aux droits de la personne handicapée et défend l'accès aux droits des personnes handicapées dans divers domaines : santé, éducation, formation professionnelle, emploi, loisirs, autodétermination, droit d'opinion…

A. A

FONDATION SANOFI ESPOIR

La Fondation d'Entreprise Sanofi Espoir a été créée par le groupe Sanofi pour capitaliser près de 20 années d'engagement de solidarité internationale. Sa vocation est de contribuer à réduire les inégalités en santé, en particulier auprès des populations qui en ont le plus besoin, dans une démarche de responsabilité sociale. Son action s'articule autour de trois axes majeurs : la lutte contre les cancers de l'enfant, la réduction de la mortalité maternelle et néonatale, et l'accès aux soins des populations les plus démunies.

LES COMPLICATIONS LIÉES À LA GROSSESSE ET À L'ACCOUCHEMENT

Nécessité impérative du dialogue et de la concertation entre praticiens

A PRISE en charge des grossesses et du nouveau né doit retenir toute l'attention de la chaîne de spécialistes de la santé qui ont à intervenir dans ce domaine. Trop souvent, si les risques se matérialisent aussi bien chez la mère ou pour l'enfant, la tentation est facile d'incriminer et de culpabiliser l'obstétricien, le pédiatre, la sage femme ou même de mettre évidence les négligences de la maman. Quand le mal eat arrivée, le pourquoi et les reproches deviennent inutiles. Le maître mot reste toujours la prévention et surtout la concertation entre les intervenants. Il n'est pas question de savoir qui a tord ou qui a raison mais de mettre en place une prise en charge optimale de la mère et de l'enfant avant la naissance. C'est de mettre à côté les effets néfastes de l'orgueil et de privilégier les effets positifs du dialogue et de la concertation. Ces attitudes nobles sont les meilleurs attributs de la prévention et il n'est jamais assez important de les évoquer et de le s rappeler. Bien souvent ce n'est pas le manque d e moyens matériels qui sont la cause de conflits mais bien l'absence de se parler et de s'écouter. Ces idées ont été reprises dans les discussions qui ont animées les intervenants et les participants à la rencontre qui a regroupé cette fin de semaine venant de la fédération algériennes des handicapés, de l'association internationale accompagnant les professionnels sanitaires et sociaux, Santé Sud et aussi de la Fondation Sanofi Espoir, crée pour contribuer à réduire les inégalités en santé et d'intervenir auprès de populations démunies. L'objet de cette rencontre était justement de réaliser un projet en Algérie pour réduire les risques de la mortalité enfantine et néonatale. Ce projet étalé sur trois ans débouchera sur la création de quatre unités dont trois installés à Alger et un autre à Oran. Ces structures ont pour mission le renforcement de la qualité des suivis de la grossesse et des accouchements dans les maternités. Ces centres hospitaliers ont également pour tâche la prise en charge des enfants porteurs de pathologies invalidantes et aussi agir pour la réduction des taux de mortalité aussi bien chez la mère que chez l'enfant.

K. C.

MUSTAPHA SOFRANI AU JEUNE INDÉPENDANT

«J'aime travailler dans des pièces à texte universel »

Interview réalisée par Djamel Boudaa

Comédien de formation et artiste prometteur, Mustapha Sofrani, vient d'être distribué dans la pièce « 'Adou echaâb », une adaptation d'une œuvre de Heinric Hibsen, dont la générale aura lieu demain au Théâtre national algérien « Mahiedine Bachtarzi » (Alger). Dans cet entretien, il parle du rôle qu'il va interpréter et évoque son parcours ainsi que des pièces qu'il aime jouer.

Ji : Vous venez d'être distribué dans « 'adou echaâb », une pièce dont la générale est prévue dimanche prochain. Quel personnage incarnez-vous ?

- la pièce est une production du Théâtre national algérien et le texte est du dramaturge norvégien Heinric Ibsen. J'interprète le rôle du Dr Thomas Stockman. C'est un rôle principal.

Ji : Vous avez aimé ce rôle ? Et pourquoi ?

- Le metteur en scène Haider Belhocine m'a proposé ce rôle et j'ai accepté sur place parce que le texte est très intéressant et que je connaissais le texte en plus de cela j'aime bien les écrits de Heinric Ibsen. Aussi parce que j'aime travailler dans des pièces de théâtre à texte universel. J'ai été distribué déjà dans les pièces « Herostrate » de l'auteur russe Gregory Gorin, j'ai joué le premier rôle, à savoir celui de Herostrate. J'ai aussi interprété le rôle de Paul dans « Marécage des loups », pièce dont le texte est signé Frederik Dorinmak, un dramaturge d'origine allemande. J'ai par ailleurs interprété le rôle de Fidèle dans « Professeur Klinov » et j'ai été distribué dans « El haladj » une pièce dont le texte est de l'écrivain irakien Kacem Mohamed.

JI : - Vous êtes alors entré dans la peau du personnage du Dr Thomas Stockman ?

- Effectivement je suis entré dans la peau du personnage, de vivre la situation qu'il vivait. J'ai aimé le personnage parce qu'il a des principes dans la vie. Il est honnête, altruiste, généreux et veut servir son pays et sa société. L'histoire est la suivante : le Dr Thomas Stockman a découvert que les eaux provenant de la station thermale de sa ville se sont mélangées avec les eaux usées et il essaye d'alerter l'opinion mais son frère qui est le maire de la ville s'oppose. La presse, dans un premier temps essaye de l'aider mais elle change d'avis. Ce qui fait qu'il se retrouve seul car même quelques habitants qui étaient de son côté, changent d'avis.

JI :- Revenons un peu à Mustapha Sofrani. Pourquoi Mustapha Sofrani n'est-il pas monté sur les planches pendant cinq années ?



- Effectivement, la dernière pièce dans laquelle j'ai été distribuée remonte à cinq années. C'était la pièce intitulée « Amoud » , écrite par Salim Souhali et mise en scène par Haroun El Kilali. J'avais interprété le premier rôle, c'est celui du personnage Amoud.

JI : - Vous n'aviez pas eu de propositions ?

- Non, cela était dû à mes occupations professionnelles. J'ai eu plusieurs propositions pour être distribué dans des films et des pièces de théâtre mais je n'ai pas voulu m'engager car je ne pouvais pas concilier mon travail et le théâtre ou le cinéma. Les répétitions demandent beaucoup de temps, il faut trouver le temps auparavant pour apprendre le texte sans oublier les déplacements pour le tournage ou la représentation.

JI : Après cinq années, est-ce que la reprise a été facile ?

- Après une aussi longue période, la reprise a été un peu difficile, je dois l'avouer. Surtout sur le plan physique car cela faisait longtemps que je ne m'étais pas exercé. Mais dès le début des répétitions, j'étais dans le bain car je venais de réintégrer mon monde, qui est celui du théâtre. Il faut avouer que le théâtre me manquait car l'art est ma bouffée d'oxygène, un peu aussi ma raison de vivre.

JI : - Quels sont les personnages que vous aimez interpréter ?

- Je n'ai pas dans mon esprit un personnage précis que je veux interpréter. J'aime interpréter des personnages à la personnalité forte ; j'aime aussi les rôles qui demandent beaucoup d'effort, notamment des efforts physiques. Pour moi, le choix d'un texte est très important aussi. Personnellement, si le texte d'une pièce ne me convient pas, je n'accepte pas le rôle qui m'est proposé.

JI :- Préférez-vous jouer dans une comédie ou une tragédie ?

- Comme je suis un homme de théâtre, je n'ai pas de préférence. Cela m'intéresse de jouer aussi bien dans une comédie que dans une tragédie. Dans le théâtre, il y a de nombreuses formes. Je joue dans toute pièce qui me plaît, qui me permet de m'exprimer, de faire sortir ce que j'ai au plus profond de moi-même ; dans toute pièce qui me permet d'avancer et de m'épanouir.

JI : - Que vous a apporté le théâtre ?

- Le théâtre m'a permis de m'épanouir et d'affirmer ma personnalité. Il m'a permis d'engager une réflexion sur moi-même, sur ma vie, sur mon environnement. Mon parcours est riche. J'ai commencé avec le théâtre pour enfant alors que je n'avais que dix ans. Puis j'ai intégré une troupe de théâtre amateur. A l'obtention du baccalauréat, j'ai opté pour des études artistiques et j'ai rejoint l'INADC (Institut national d'art dramatique et chorégraphique) où j'ai suivi une formation de comédien. Donc, vous voyez, je suis passé par toutes les étapes pour devenir comédien.

JI : - Dans quelle pièce aimerais-tu jouer ?

- Quand j'étais étudiant à l'INADC, j'avais lu la pièce « Caligula » d'Albert Camus. Caligula est l'un des personnages que j'aimerais interpréter.

JI : - Mustapha Sofrani est aussi un acteur de cinéma. Pourriez-vous nous parler de votre expérience ?

- Mon expérience au cinéma n'est pas très importante. A ce jour, j'ai interprété de petits rôles dans les films « Le voyage à Alger » et « Krim Belkacem ». J'ai cependant joué un rôle assez important dans « Le sang du loup » d'Amar Si Fodil. J'ai joué le rôle de Kamel, un gars qui travaille dans le domaine culturel et à qui des malfaiteurs demandent de subtiliser un vase d'une grande valeur historique. Le film n'est pas encore sorti.

JI : - Quels sont vos projets ?

- Pour l'instant je me consacre entièrement à cette pièce. Il y aura Inchallah d'autres projets.

OUVERTURE AUJOURD'HUI DU SUPERTHÉÂTRE DE MOSTAGANEM, BÂTI DE ZÉRO

Spectacle féérique de l'Orchestre symphonique national et de l'imposante chorale de la Protection civile

LA VILLE de Mostaganem, réputée pour être un pilier du quatrième art en Algérie, bénéficie, à juste titre, d'une superstructure, bâtie de zéro pour ses activités liées au théâtre. Pour son ouverture officielle aujourd'hui, l'Orchestre symphonique conjointement avec l'imposante chorale de la Protection civile donnent un spectacle féérique, digne de ce grand évènement culturel.

La culture pour tous est maintenant un droit constitutionnel. La construction de ce nouveau bâtiment au centre-ville de Mostaganem confirme ce droit. Depuis l'indépendance, ce sont les structures héritées de la colonisation qui abritent les représentations et le travail de création théâtrale. C'est donc une première de construire un édifice spécialisé pour les activités du quatrième art, d'autant plus à Mostaganem, ville du plus ancien Festival du théâtre et de Kaki, un illustre créateur dans cet art ancestral. D'ailleurs, l'œuvre de Kaki est au programme dans le spectacle d'ouverture. Son évocation est savamment mise en valeur par un accompagnement musical de l'Orchestre symphonique national sous la baguette du maestro Amine Kouider. Pour la poursuite et la réussite du programme de cette soirée mémorable, le directeur de cet orchestre, Abdelkader Bouazzara, a fait intervenir ses meilleures capacités d'interprétation et de création et, pour la première fois, l'imposante chorale de la Protection civile. C'est ainsi que des œuvres musicales ont été créés spécialement pour cette ouverture. Le talentueux instrumentiste et génie de la composition Hocine Bouifrou a écrit une pièce pour l'Orchestre symphonique national, inspirée de la tradition ancestrale de Mostaganem. Il y interprète en soliste, par la zorna, cette création originale. Le maestro Rachid Saouli a, lui aussi, composé des pièces uniques pour ce spectacle d'ouverture, notamment l'accompagnement sous forme symphonique du répertoire du chanteur, fils de Mostaganem, Maazoug Bouadjadj. Une partie émergente dans cette ouverture officielle est bel et bien la participation de la chorale de la Protection civile. Ils sont près d'une centaine de voix féminines et masculines à devoir se présenter sur scène avec leurs étincelantes tenues d'apparat. Cette imposante chorale a été créée grâce aux nouvelle recrues, issues de tout le territoire national et qui viennent de terminer une année de formation à El-Hamiz. Le programme de cette soirée d'ouverture s'annonce captivant. Accompagnée des musiciens de l'Orchestre symphonique national avec des arrangements académiques, sous la direction du maestro Amine Kouider, la chorale interprètera des chants patriotiques, des pièces de notre patrimoine et des œuvres puisées dans le répertoire universel. Le nouveau bâtiment servant de siège au théâtre régional de Mostaganem est maintenant, grâce à cette grandiose ouverture, une superstructure qui compte dans le rayonnement futur, sur le plan national mais aussi international, du quatrième art à travers ses activités de création et de représentation.

Kamel Cheriti

JEUX OLYMPIQUES-2016 (PRÉPARATION) :

Stage de longue durée pour Makhloufi et Keddar en Afrique du Sud

LES ATHLÈTES algériens Taoufik Makhloufi et Salim Keddar, qualifiés aux jeux Olympiques de Rio-2016, effectueront à partir du 2 avril prochain un stage de préparation de longue durée en Afrique du Sud,
a-t-on appris jeudi auprès de la fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Le regroupement d'une durée de 45 jours, est programmé par la direction technique nationale (DTN) de la FAA, et permettra aux deux athlètes de se préparer aussi aux championnats d'Afrique, lors desquels Makhloufi et Keddar seront alignés sur l'épreuve du 800 m. Pour les JO de Rio, les deux coureurs algériens devraient prendre part aussi à l'épreuve du 800m et du 1500m. Salim Keddar, jeune sociétaire de l'Association sportive de la Protection civile, et Taoufik Makhloufi avaient déjà effectué un stage en commun au début du mois de janvier dernier en Afrique du sud et sous la direction de l'entraîneur français, Philippe Dupont

MONDIAL DE SEMI-MARATHON 2016:

Souad Ait Salem et Kenza Dahmani à pied d'oeuvre à Cardiff

LES ATHLÈTES algériennes Souad Ait Salem et Kenza Dahmani sont à pied d'úuvre à Cardiff en Grande Bretagne pour prendre part samedi 26 mars au 22e championnat du monde de semi-marathon, pour lequel elles avaient arraché les minima, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication de la fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Souad Ait Salem et Kenza Dahmani sont arrivées à Cardiff (Pays de Galles), mercredi en fin d'après-midi, précise la même source. Si Dahmani semble bénéficier de toutes ses capacités physiques en prévision de ce Mondial, pour avoir remporté le championnat national disputé à El Oued, Ait Salem, par contre, s'alignera largement handicapée par une blessure au genou, selon la fédération. Effet, Souad Ait Salem, victime d'une chute au départ du 10 km sur route de Casablanca, a vu sa blessure se compliquer pour nécessiter une opération chirurgicale qu'elle a subi il y a juste quelques jours. Ait Salem portera le dossard 100 tandis que Dahmani le 101 sur les 91 participantes à ce championnat du monde de semi-marathon, dont le départ est prévu, samedi à 14h45 heure algérienne

MARCHE (COUPE D'ALGÉRIE): LA 5È ÉDITION LE 30 MARS À TLEMCEN

LA 5ÈME coupe d'Algérie de la Marche sur route «El Hadj Mechekal Mohammed», aura lieu le jeudi 31 mars à LallaSétti à Tlemcen, a-t-on confirmé jeudi auprès de la cellule de communication de la fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Organisée par la Ligue d'athlétisme de Tlemcen sous l'égide de la FAA, cette compétition est ouverte aux Cadets, Juniors et Séniors (garçons et filles). Ce championnat aura lieu en marge du stage de l'élite nationale des juniors en prévision du championnat arabe de la catégorie prévu à Tlemcen au début du mois de mai. Il y a lieu de rappeler aussi qu'une journée de compétition jeunes talents aura lieu lors de ce stage.

25e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE BASKET-BALL DE SUPERDIVISION A :

L'IRBBA et le NAHD à l'écoute de Hydra



Les regards seront surtout dirigés vers la salle de Hydra pour cette avant-dernière journée de la première phase du Championnat national de superdivision A, où le leader le GS Pétroliers en maître absolu des lieux recevra le troisième actuel au classement, l'US Sétif.

Des retrouvailles qui se présentent mal pour les Sétifiens condamnés à faire un bon résultat : faute de quoi, ils verraient leur chance de terminer leur parcours hors du carré d'as et pourraient perdre leur ticket pour le tournoi de l'excellence au finish. Cela dit, cette journée n'aura aucune incidence sur le classement des huit équipes appelées à jouer les tournois Play off. Ainsi, l'issue de ce round sera en revanche très importante pour connaître qui parmi l'US Sétif du NAH Dey ou l'IRBB Arréridj aura la chance de compléter le carré d'as, et être en droit d'animer le tournoi de l'excellence à la nouvelle salle OMS d'Aïn Témouchent. Pour les férus de la balle au panier l'affiche du jour sera incontestablement celle qui mettra aux prises à Hydra le leader, le GS Pétroliers et l'US Sétif (3e, 42 pts). Ce dernier aura fort à faire pour espérer conforter son classement actuel devant le rouleau compresseur des poulains de Faid Billal. Un duel de titans qui promet tant l'enjeu pour les Sétifiens est important. Une défaite compromettrait leur chance de terminer leur course dans le carré d'as. Et pour cause, leurs deux poursuivants au classement et candidats eux aussi au carré d'As, l'IRBBA et le NAHD (4e, 41pts) semblent mieux lotis pour bien négocier l'étape du jour et faire un pas de plus vers l'avant. Les Bordjis seront en effet en appel à Skikda où ils ont toutes les chances de passer l'écueil de l'ABS dont le réveil ces derniers jours s'est avéré tardif. Les Skikdis restent certes sur deux victoires, la première contre le WA Boufarik et la seconde à Oran face au COBBO mais force est de reconnaître qu'ils sont loin de pouvoir mettre des bâtons dans les roues de l'IRBBA . La mission des Sang et Or paraît encore plus facile puisqu'ils n'auront a priori qu'une simple formalité à accomplir à Constantine devant un cinq du RC Constantine aux abois et sans âme jusqu'à se contenter de faire du surplace sans plus au bas du tableau. Autant dire que le suspens pour le quatrième ticket devrait se prolonger jusqu' au dernier round. Le CRBD Beida qui a déjà composté son billet derrière le leader sera sur ses gardes en se rendant chez l'O Batna où les Aurésiens (7e) et assurés de jouer les Play off auront à cœur eux de les accrocher à leur tableau de chasse juste pour le prestige. Le NB Staouéli également dans le bon wagon partira largement favori à Blida devant une décevante formation locale de l'USMB. L'OMS Miliana huitième, et dernier potentiel candidat pour les tournois play off ne fera aucune concession à son adversaire du jour, le WA Boufarik pour laver l'affront subit face au GSP. Enfin, le PSE Eulma n'aura aucune peine à s'offrir une autre victoire en recevant la lanterne rouge le COBB Oran.

S. S.

Samedi à 15h00 :
PS El-Eulma - COBB Oran
AB Skikda - IR Bordj Bou Arréridj
O. Batna - CRB Dar Beida
RC Constantine - NA Hussein-Dey
USM Blida - NB Staoueli
GS Pétroliers - US Sétif
OMS Miliana - WA Boufarik

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE GYMNASTIQUE (SENIORS) :

L'Algérie se distingue en messieurs, l'Egypte chez les dames

LA SÉLECTION algérienne de gymnastique artistique (messieurs) a décroché deux médailles d'or en dominant le concours général en individuel et par équipe, lors de la 2e journée du championnat d'Afrique des nations disputée jeudi à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf
(Alger). L'équipe algérienne s'est adjugée le titre africain du concours général en totalisant 252.550 points, largement devant l'Egypte avec 239.100 points et le Maroc (228.450 pts). «Je pense que c'était une victoire méritée. Nous avons dominé le concours du début jusqu'à la fin avec des bons passages de nos athlètes au cheval d'arçons, aux annaux, et à la table de saut. Je félicite mes athlètes pour ce sacre africain», a déclaré à l'APS, l'entraîneur adjoint de la sélection algérienne, Saad Charef. En individuel, les athlètes algériens : Hillel Metidji (82.800 pts), Mohamed Abdeldjalil Bourguieg (81.900 pts) et Mohamed Aouicha (81.100 pts), se sont partagés les trois places du podium. «C'était un concours très disputé avec une victoire au bout. J'ai réussi à prendre un petit avantage après mes passages au cheval d'arçons et à la table de saut, avantage que j'ai conservé en assurant mes passages sur les autres agrès», a déclaré Hillel Metidji. Chez les seniors dames, l'Egypte a encore une fois dominé la compétition en s'adjugeant les titres africains du concours général par équipe et en individuel, atteignant six médailles d'or depuis le début de la compétition. L'équipe égyptienne (153.650 pts) a remporté le concours général par équipes devant l'Afrique du Sud (150.750 pts) et l'Algérie (55.150 pts) qui n'a pas fini le concours suite aux blessures de Farah Boufadene et Meriem Minighed. En individuel, l'Egyptienne Sherine Elzeiny (52.400) a décroché la médaille d'or devant deux Sud-africaines : Claudia Cummins (51.900 pts) et Kirsten Beckett (50.250 pts). Au tableau des médailles de cette 13e édition du championnat d'Afrique (juniors et seniors) qui s'étalera jusqu'au 26 mars, l'Egypte occupe la première place avec 10 médailles (6 or, 2 argent, et 2 bronze), devant l'Algérie 5 médailles (2 or, 1 argent et 2 bronze) et l'Afrique du Sud 5 médailles (4 argent et 1 bronze). Le troisième journée de compétition, prévue vendredi, verra le début de la compétition par agrès dans les deux catégories (juniors et seniors). La session matinale (à partir de 09h30) sera consacrée aux juniors (3 agrès pour les garçons et 2 agrès pour les filles), alors que la session de l'après-midi (à partir 16h00) verra le déroulement du concours par agrès chez les seniors (3 agrès pour les messieurs et 2 agrès pour les dames).La 3e journée sera également marquée par le déroulement des finales de l'aérobic juniors dans les trois spécialités (solo, duo, trio).

SUITE DES RENCONTRES DE LA 23E JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1-MOBILIS DE FOOTBALL,

Le RC Relizane, l'ASM Oran et l'USM Blida face à leur destin



La Ligue nationale de football a mis à profit cette trêve internationale pour mettre de l'ordre dans le calendrier de son Championnat national de Ligue 1-Mobilis.

Trois matchs sont en effet programmés pour cet après-midi, le quatrième s'étant joué hier et a mis aux prises au stade Hamlaoui, l'équipe locale, le CS Constantine et les Sudistes de la JS Saoura. Ainsi, ce sera l'occasion propice pour les Crabes du MO Béjaia de marquer leur territoire juste derrière le leader en force l'USM Alger qui a mis les voiles et le titre déjà en poche. Les poulains du coach Abdelkader Amrani sur un nuage et le vent en poupe après leur brillante qualification en Ligue des champions aux dépens d'un des cadors du football continental et tunisien, le Club Africain, faut-il le rappeler, n'auront à priori qu'une simple formalité pour comptabiliser les trois points malgré le huis clos imposé. L'adversaire du jour le Rapid de Relizane à la traîne au bas du classement, sans âme et sans entraîneur après le limogeage du coach Mohamed Henkouche ne devraient pas être un obstacle pour les camarades de Zerdab. Des retrouvailles de forces opposées qui risquent de mettre les Relizanais dans une situation plus critique pour ne pas dire plongerait encore plus dans le tunnel qui mène à l'enfer de la Ligue 2 Mobilis. L'autre rencontre au menu aura pour théâtre le stade du 08-Mai 1945 où l'Entente locale toute auréolée elle aussi de sa qualification au 3e tour de la Ligue des champions d'Afrique, devrait passer l'écueil de l'ASM Oran en total déclin et luttant pour sa survie dans la cour des grands. Les Sétifiens qui ont traversé des moments difficiles avant leur match de ligue des Champions auront à cœur joie de renouer avec la victoire en championnat surtout après leur défaite à Blida contre l'USMBlida qui a fait des vagues. Les Sétifiens ne voudront en aucun rater cette uabien pour faire un pas de plus vers le bon wagon. En face les gars de M'dina djedida (15e, 18 pts), devront impérativement se surpasser pour tenter de revenir avec un résultat encourageant qui puisse leur permettre de rester en vie. Enfin, le MC Oran (9e, 30 pts) aura à coeur de se hisser à la première partie du tableau en accueillant l'USM Blida (13e, 26 pts) dans un duel qui sera certainement âprement disputé.

S. S.

Samedi 26 mars (18h 00)

Oran : MC Oran - USM Blida	(huis clos)
Béjaia : MO Béjaia - RC Relizane	(huis clos)
Sétif : ES Sétif - ASM Oran	

La Légende «Johan Cruyff» tire sa révérence

LÉGENDE du football moderne, Johan Cruyff est décédé à l'âge de 68 ans des suites d'un cancer, ont annoncé jeudi ses proches sur son compte Twitter officiel. «Le 24 mars 2016, Johan Cruyff est décédé à Barcelone, entouré de sa famille après un dur combat contre le cancer. C'est avec une grande tristesse que nous demandons de respecter l'intimité de sa famille durant leur deuil».Le Néerlandais avait notamment remporté trois Ballons d'Or, la plus grande distinction individuelle pour un joueur (1971, 1973, 1974). Le meneur de jeu avait révolutionné ce poste, en clubs (Ajax Amsterdam et Barcelone, entre autres) et en sélection avec les Pays-Bas.Finaliste de la Coupe du monde 1974, Johan Cruyff avait révélé en octobre 2015 être atteint d'un cancer des poumons. Grand fumeur, il avait abandonné le tabac en 1991 à la suite d'une intervention chirurgicale au coeur.

Après une brillante carrière de joueur - il avait d'ailleurs été désigné meilleur joueur européen du siècle en 1999 -, le natif d'Amsterdam avait aussi connu de grands succès comme entraîneur, d'abord à Ajax puis à Barcelone. C'est lui qui avait mené les Catalans à leur première victoire en Ligue des champions en 1992. Il y a un peu plus d'un mois, Johan Cruyff avait pourtant donné des nouvelles rassurantes sur son état de santé. «J'ai l'impression de mener 2-0 en première période d'un match que je suis sûr que je finirai par gagner», avait-il lâché. «Après plusieurs séances de traitements médicaux, je peux dire aujourd'hui que les résultats sont très positifs grâce à l'excellent travail des docteurs, à la gentillesse des gens et à mon mental positif», avait-il encore assuré dans un communiqué publié par sa société Cruyff Management.

L'INCARNATION DU FOOTBALL TOTAL

Johan Cruyff restera donc dans les mémoires comme l'incarnation du «football total» pratiqué par l'Ajax d'Amsterdam, roi d'Europe au début des années 1970. Aux côtés des Johan Neeskens, Ruud Krol, Arie Haan et autres Barry Hulshoff, il a émerveillé tous les amoureux du beau jeu. Longiligne, d'apparence fragile, Cruyff fut au temps de sa splendeur à l'Ajax (1964-73) la référence au poste de meneur de jeu, le chef d'orchestre. Il fut une source d'inspiration pour des joueurs comme Michel Platini. «C'était le meilleur joueur de tous les temps», a déclaré celui-ci jeudi à l'AFP. «J'ai perdu un ami, le monde a perdu un grand monsieur, je l'admirais, c'était un joueur d'exception.»De son côté, l'ancien président de la FIFA, Sepp Blatter, a indiqué que «Johan Cruyff a donné au football une touche unique que certains essaient de copier». «Je suis très touché. C'était une personnalité extraordinaire qui avec Rinus Michels a mis en route le football total», a déclaré Blatter pour qui Cruyff «manquera au football».Coup d'oeil, précision des passes, rapidité, technique en mouvement, talent de buteur, Cruyff possédait tout le bagage du joueur moderne. Professionnel dès 17 ans à l'Ajax, il s'imposa avec le numéro 14 dans le dos, numéro resté mythique. Il rejoint ensuite le FC Barcelone dirigé par son compatriote Rinus Michels (1973-78).Parmi les images qui resteront, il y a cette finale de l'ancêtre de la Ligue des champions en 1972 à Rotterdam, entre l'Ajax Amsterdam et Inter Milan remportée 2-0 par les Néerlandais. C'est la deuxième des trois victoires consécutives de l'Ajax, et cette finale de 1972 consacre le chatoyant «football total» des Néerlandais face au rugueux «catenaccio» de l'Inter. Cruyff, auteur des deux buts, est alors au sommet de son art. ■

M'BOLHI DANS LE TOP 5 DES AFRICAINS D'EUROPE

LE GARDIEN de but algérien, Rais M'Bolhi, qui a enchaîné le week-end passé sa cinquième titularisation avec son club turc Antalyaspor, a été choisi dans le Top 5 de la semaine des Africains exerçant en Europe, qu'établit ''France Football''. La liste comporte également un autre international algérien, Riyad Mahrez, le joueur de Leicester City, leader de la Premier League anglaise. Elle est complétéepar le Sénégalais Sadiou Mani (Metz/France), le Nigérian Ahmed Musa (CSKA Moscou/Russie) et le Congolais Cédric Bakumbo (Villareal/Espagne). M'Bolhi a retrouvé au bon moment sa place de titulaire à Antalyaspor après avoir longtemps galéré. Son retour dans la cage de son club qu'il a rejoint en septembre dernier en provenance de Philadelphia (Etats Unis), coïncide avec la reprise des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations (CAN-2017).

LIGUE 1 - RC RELIZANE : L'ENTRAÎNEUR HENKOUCHE LIMOGÉ

L'ENTRAÎNEUR Mohamed Henkouche, a été démis de ses fonctions au RC Relizane et remplacé par son adjoint Kada Aissa, a appris l'APS , jeudi auprès de la direction du club de Ligue 1 algérienne de football. Henkouche, au club depuis seulement deux mois, a dirigé le ''Rapid'' pour la dernière fois mardi passé lors du match amical perdu à domicile contre le GC Mascara (div, amateur) sur le score de 4 à 2. Une défaite ayant sonné le glas de l'ancien sélectionneur national. Outre son élimination à domicile en huitièmes de finale de la coupe d'Algérie contre le MC Alger (2-1), le RCR lutte pour son maintien parmi l'élite, un palier auquel il a accédé l'été passé après 25 ans passés dans les divisions inférieures. Henkouche était le quatrième entraîneur à défiler sur la barre technique du ''Rapid'' cette saison après Omar Belatoui, Abdelkrim Benyelles et François Bracci. Le RCR, 13e au classement (1er relégable) rendra visite au MO Béjaia (3e) samedi dans le cadre de la mise à jour de la 23e journée du championnat.

ELIMINATOIRES CAN-2017/U17 (PRÉPARATION) :

L'Algérie et la Tunisie se neutralisent (0-0)

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 17 ans (U17) a fait match nul face à son homologue tunisien (0-0) à Alger dans le cadre de la préparation des deux équipes en prévision des éliminatoires de la Coupe d' Afrique des nations CAN-2017 de la catégorie. Cette rencontre déroulée au stade du Chahid Ait Hocine de Baraki est la première des deux matchs prévus entre les deux formations. La seconde aura lieu dimanche prochain à 15h30 au Centre Technique National de la FAF à Sidi Moussa. Les cadets algériens avaient disputé la semaine dernière deux matchs amicaux contre l'Egypte avec à la clé une défaite (0-1) et une victoire (2-1). L'équipe algérienne affrontera au premier tour des qualifications son homologue de Libye. Elle est en regroupement depuis le 18 en cours à l'hôtel Planteurs d'Alger. 26 joueurs y participent dont sept (7) évoluent au Paradou AC (Ligue 2, Algérie).

L'APPARTEMENT LE PLUS CHER JAMAIS VENDU EN ASIE EST À HONG KONG



509,6 MILLIONS de dollars de hong-kongais, soit 61 millions d'euros. C'est à cette somme que s'est vendu un luxueux appartement à Hong-Kong, a rapporté CNN Money, en fin de semaine dernière.
Ne cherchez pas plus loin, c'est l'appartement le plus cher jamais vendu en Asie, se vante l'agence immobilière Swire Properties qui s'est occupée de la transaction.

Il faut dire que ce loft de 5.444 m² a quelques atouts de son côté. La vue déjà. Au dernier étage de l'immeuble cossu, l'appartement, désigné par l'architecte americano-canadien Franck Gehry, offre une vue plongeante sur les gratte-ciel de Hong Kong.
Il faut aussi évoquer les quatre salles de bains attenantes, les deux places de parking, et un rooftop de 1.508 m² avec son jaccuzi bien évidemment.
Déjà un record dans le même immeuble
Le même immeuble avait déjà défrayé la chronique en juin 2015 lors de la vente d'un duplex au prix de 11.632 euros/m², rappelle CNN Money. Si Hong-Kong est l'une des villes les plus chères au monde, la mégalopole chinoise compte tout de même moins de propriétés luxueuses que Londres ou New York, où les plus grosses fortunes de la planète choisissent plus d'investir.
C'est ainsi à New York qu'on trouve l'appartement le plus cher au monde, dans l'immeuble One57 de la West 57th street. Il avait été acheté en 2015 pour 100,5 millions de dollars par un inconnu.

ILS SE FONT TATOUER SANS SAVOIR À QUOI ÇA VA RESSEMBLER



Une vingtaine de personnes ont participé récemment à une expérience originale, baptisée "Whole Glory", lit-on sur le site de Buzzfeed ce jeudi. Le but? Accepter de se faire tatouer le bras sans avoir aucune idée du résultat final.
Heureusement, le tatoueur, Scott Campbell est plutôt reconnu dans le milieu. Marié à l'actrice Lake Bell, il a notamment tatoué des célébrités comme Marc Jacobs, Orlando Bloom, Josh Hartnett, ou Penelope Cruz.

"Beaucoup de personnes viennent me voir en me disant: Faites ce que vous voulez, je vous fais entièrement confiance", explique Scott au New York Times, qui confie aussi sa nervosité. "C'est une grande responsabilité et je suis sans doute aussi nerveux sinon plus que les participants."

Le saviez-vous

LE CIMETIÈRE JUIF DE PRAGUE, LE CIMETIÈRE AUX 12 000 STÈLES !



Fondé au milieu du XVème siècle à Josefov, le cimetière juif de Prague est la plus vieille nécropole juive d'Europe. Selon les estimations, le cimetière abrite environ 12 000 pierres tombales enchevêtrées chaotiquement les unes sur les autres dans un espace très étroit.
On nomme aussi cet endroit les 11 cimetières juxtaposés, en effet, selon les archéologues 11 cimetières ont été empilés les uns sur les autres et le nombre d'enterrés peut se lever à plus de 100 000 corps.

UN ADOLESCENT INTERPELLÉ POUR VENTE DE RÉTROVISEURS VOLÉS



UN ADOLESCENT de 15 ans a été déféré le 9 novembre dernier devant le parquet de Pontoise, après avoir été interpellé à Goussainville (Val d'Oise) pour le vol et la revente de plusieurs rétroviseurs.
Entre le 29 juin et le 30 octobre dernier, celui-ci aurait en effet commis une quinzaine de vols de rétroviseurs, arrachés directement sur des Peugeot 207 au cours d'escapades nocturnes.
Il donne son numéro de téléphone et son adresse email

Le jeune homme revendait ensuite 50 euros pièce ces rétroviseurs sur le site de petites annonces Le Bon Coin. Problème, pour se faire contacter par les personnes intéressées, l'adolescent avait diffusé sur le site son numéro de téléphone ainsi que son adresse email.
Il n'a donc pas été très compliqué, pour les enquêteurs, de retrouver la trace du jeune trafiquant, qui avait tout de même réussi à écouler tout son stock avant son interpellation, précise Le Parisien.

UN ADO DE 14 ANS EXPLOSE LE RECORD DU MONDE RUBIK'S CUBE



LE NOUVEAU boss du Rubik's Cube est américain… et n'a que 14 ans. Lucas Etter n'a eu besoin que de 4.90 secondes pour résoudre le fameux casse-tête, établissant alors un nouveau record du monde. La performance a été réalisée lors des championnats du monde de Rubik's Cube à Clarksville, dans le Maryland aux Etats-Unis.
Avant de se lancer, l'adolescent s'est donné 15 secondes pour bien analyser le cube. Moins de cinq secondes plus tard, il explosait de joie.
Le record était déjà tombé un peu plus tôt dans la journée, lorsque Keaton Ellis avait mis 5.09 secondes pour avoir toutes les faces d'une même couleur, indique le site Internet Techinsider. Le temps établi par Lucas Etter devrait tenir, pour sa part, un peu plus longtemps.

DOMINO'S PIZZA LANCE UN BOUTON POUR COMMANDER VOTRE PIZZA FAVORITE



TOUT EST BON pour doper les ventes. Domino's Pizza semble avoir très bien intégré cette notion. La chaîne de restaurants franchisés s'apprête à lancer en Grande-Bretagne l'« Easy Order Button ». Un bouton physique qu'on garde chez soi et qui, d'une simple pression, lance la commande de votre pizza préférée.
La technologie conviendra à celles et ceux pour qui « commander via une application smartphone demande encore trop d'efforts », note le quotidien britannique The Telegraph.

Le bouton est connecté aux données contenues dans une application spécifique sur votre smartphone. Y figurent votre adresse, vos coordonnées bancaires, mais aussi le classement de vos pizzas préférées. En pressant le bouton, celui-ci clignote en rouge pour signaler que votre pizza est en route.

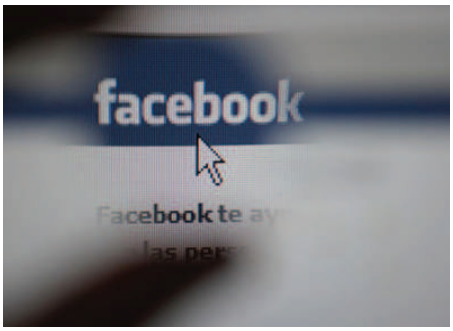
Trois quotidiens se lancent sur Facebook pour accélérer le chargement des articles

Le Parisien, 20 minutes et Les Echos vont être les trois premiers journaux français à publier des articles directement sur Facebook grâce à une nouvelle fonctionnalité qui permet sur mobile un affichage quasi instantané.

Le premier sera mercredi Le Parisien, suivi dans la semaine du quotidien 20 minutes, puis des Echos début 2016, ont annoncé ces quotidiens à l'AFP.

En utilisant le nouveau processus, "Instant Articles", les journaux renoncent à attirer les lecteurs sur leurs propres sites, au nom du confort de navigation.

"On ne sait pas ce que ça va donner, c'est une phase de test", a déclaré à l'AFP le responsable du marketing digital du Parisien, Guillaume Bournizien. La publication devrait commencer au rythme de cinq articles par jour.



"De nombreux lecteurs qui cliquaient sur les articles ne les lisaient même pas, tellement le chargement était long, à cause de problèmes de réseau ou de la lourdeur du site", explique-t-il.

Le Parisien pourra vendre des espaces publicitaires sur ces pages (un par article) et en conserver les revenus, ou choisir de passer par la régie publicitaire de Facebook, a précisé M. Bournizien.

Des médias américains - New York Times, National Geographic, BuzzFeed, NBC, The Atlantic -, britanniques - BBC News et The Guardian -, allemands - Der Spiegel et Bild - ont eux aussi adopté ce nouveau système de Facebook, qui mise sur l'information pour doper son audience face à son concurrent Google.

Guerre des consoles : Sony a vendu plus de 30 millions de PlayStation 4

LES VENTES de la console de Sony continuent leur belle progression. Le groupe annonce avoir dépassé la barre des 30 millions de PlayStation 4, avec 30,2 millions d'unités livrées.

Sony a trouvé sa poule aux œufs d'or. La PlayStation dépasse un nouveau cap symbolique en termes de ventes avec 30,2 millions d'unités livrées à travers le monde (123 pays). Le groupe japonais confirme une fois de plus que sa division dédiée aux jeux vidéo est le moteur de sa croissance. Ce secteur est en progression de 16,5 % sur un an et génère 2,7 milliards d'euros de recettes.

Dans un communiqué, Andrew House, le PDG de Sony Computer Entertainment précise : « Nous sommes sincèrement reconnaissants que les joueurs à travers le monde aient continué de choisir la PS4 comme le meilleur endroit pour jouer, depuis son lancement il y a deux ans ». Le responsable remercie également ses partenaires chargés de la production et de la distribution de contenus dédiés à travers le monde.



Présentée en février 2013, la dernière console en date de Sony connaît une belle progression de ses ventes. Au classement des consoles les plus vendues, la PS4 rattrape désormais la Nintendo 64, livrée à 32,93 millions d'exemplaires dans le monde. En valeur absolue, elle demeure toutefois encore loin de son aînée, la PlayStation 2 vendue à plus de 157 millions de modèles. Quant à la Xbox One de Microsoft, sa concurrente directe, 15,59 millions de cette console ont été livrées.

Dell reconnait une faille de sécurité majeure dans certains appareils

CERTAINS modèles d'ordinateurs de Dell intègrent un certificat qui présente une faille de sécurité. L'entreprise a reconnu son erreur et propose un outil et un tutoriel pour se débarrasser de ce certificat gênant. Vous vous rappelez peut-être du scandale « Superfish », un malware découvert dans les ordinateurs fabriqués par Lenovo. Une pareille mésaventure vient d'arriver avec Dell dont certains modèles d'ordinateurs présentent un certificat les rendant vulnérables aux attaques. Le fabricant s'est toutefois excusé et mis à disposition des utilisateurs tous les outils pour éliminer le certificat incriminé.

Dell : un certificat présente une faille de sécurité

C'est Joe Nord, un développeur informatique qui a découvert une faille de sécurité importante dans un certificat installé dans certains modèles d'ordinateurs du fabricant Dell. Les modèles concernés sont les XPS 15 et XPS 13 et Inspiron 5000. Ce type de faille rappelle l'affaire « Superfish » et les ordinateurs Lenovo, bien que Dell ait affirmé que si le certificat pose un problème de sécurité, ce n'est pas intentionnel et il n'a rien à voir avec un malware.



Ce certificat, baptisé « eDellRoot » est associé à une clé unique, toutes les machines qui en sont équipées ont donc les mêmes clés. Etant assez facile à extraire, une personne malintentionnée pourrait s'en servir pour lancer des attaques sur n'importe quel modèle mentionné ci-dessus par l'intermédiaire d'un réseau ouvert, afin de récupérer des données sensibles ou envoyer un code malveillant par exemple.

Dell s'excuse et donne les instructions pour éliminer le certificat

Si au début de l'affaire Dell a réfuté tout problème de sécurité en relation avec ce certificat, le fabricant a fini par reconnaitre la faille et s'excuser auprès de ses utilisateurs. « La sécurité de la clientèle et la vie privée est une préoccupation et une priorité pour Dell ; Nous regrettons profondément ce qui est arrivé, et nous prenons des mesures pour y remédier« , déclarait-il dans un billet de blog.

Ainsi, depuis hier le fabricant nord-américain a déployé une mise à jour qui détectera le certificat et l'éliminera. Il a aussi posté sur Internet la marche à suivre pour l'éliminer et également mis à disposition un outil pour ceux qui ne voudraient pas attendre la mise à jour.

SUNU, BUZZCLIP, DOTWATCH : QUAND LES OBJETS CONNECTÉS AIDENT LES NON-VOYANTS



LA TENDANCE des gadgets connectés vestimentaires ne cesse de se développer avec parfois des applications très utiles, et pour preuve, deux entrepreneurs mexicains viennent de créer un bracelet connecté qui permettra aux personnes déficientes visuelles de se déplacer en toute sécurité.

À partir d'un système d'écholocation, utilisé par des animaux tels que les chauves-souris et les dauphins, le bracelet Sunu émet des ondes haute fréquence qui lui reviennent après avoir touché un obstacle, permettant ainsi de calculer la distance à laquelle il se trouve. Le bracelet envoie ces informations à la personne qui porte le bracelet grâce au moyen de vibrations, la fréquence de ces dernières augmente à mesure qu'il se rapproche de l'objet. Ce bracelet peut être utilisé en intérieur, mais aussi à l'extérieur.

Marco Antonio Trujillo Tejeda et Cuauhtli Padilla Arias, les concepteurs de cet accessoire, qui travaillent pour l'institut Tec de Monterrey au Mexique, ont aussi développé une étiquette qui, une fois associée au bracelet permet de localiser des objets perdus. Il suffit de placer cette étiquette sur ses clés pour aisément les retrouver grâce au Bluetooth. Les informations de proximité peuvent être envoyées au bracelet ou à un smartphone, qui grâce à des vibrations indiquera à l'utilisateur la proximité de l'objet recherché.

Le brevet de ce bracelet a été déposé et est en cours de commercialisation à l'international. Ses précommandes ouvriront grâce à une campagne de financement participatif sur indiegogo.com. L'équipe souhaite obtenir 50 000 dollars. Il lui reste 37 jours pour mener à bien cette levée de fonds.

BuzzClip

D'autres accessoires ont déjà été conçus pour les déficients visuels, c'est le cas de BuzzClip, un petit appareil discret à fixer sur ses vêtements qui, grâce aux ultrasons détecte les obstacles potentiels pour prévenir l'utilisateur en vibrant. On peut choisir la distance de détection (entre un et deux mètres) et plus la personne se rapproche de l'objet, plus l'appareil vibre. Il est aussi possible de porter plusieurs BuzzClip en même temps, sur différentes parties du corps pour prévenir les potentielles collisions. Cette invention canadienne est disponible en précommande, pour une livraison annoncée courant mars/avril prochain.

Dot Watch

La première montre connectée en braille, appelée Dot Watch, est aussi en cours de développement pour le même public. Cette invention sud-coréenne, compatible avec les appareils iOS et Android, permettra aux personnes aveugles ou déficientes visuelles de connaître non seulement l'heure, mais aussi de lire leurs SMS et leurs tweets une fois connectée à un appareil mobile. Elle est aussi disponible en précommande dès aujourd'hui et sera d'abord proposée aux marchés américains, britanniques et coréens à l'été prochain, au prix de 300 dollars.

Questions ? Réponses !

RIZ, PÂTES ET POMMES DE TERRE : COMMENT REMPLACER LE SEL ?



Pas toujours évident de surveiller sa consommation de sel ! Pour cuisiner le riz et les pâtes sans sel, suivez les conseils de Florian Coasne, chef cuisinier à Nantes pour l'Atelier des chefs.

Riz et pâtes : cuisiner sans sel

Remplacez le sel par des substituts au goût fin, vous préserverez mieux la saveur initiale du produit. Faites par exemple cuire votre riz avec un bouquet garni, puis ajoutez-y une gousse d'ail, du gingembre ou encore de l'anis étoilé.
Pour les pâtes, même chose. Préparez un coulis de tomates. Pour cela, pelez et épépinez ces dernières. Rien de plus simple. Taillez une croix à la base et plongez-les quelques secondes dans une casserole d'eau bouillante. La peau se retire alors très facilement. Puis faites chauffer un filet d'huile d'olive dans une grande casserole. Ajoutez les tomates, du basilic, des oignons… laissez mijoter 20 minutes à petit feu. Vous pouvez accompagner cette sauce d'un yaourt frais mélangé à de l'ail pressé. Le mélange est parfait.

Les pommes de terre

Elles apprécient les herbes sèches et les poivres exotiques. Essayez les pommes de terre au four. Accompagnez-les d'une sauce à base de crème fraîche épaisse et de ciboulette ciselée. Vous verrez que le sel ne vous manquera pas ! Ne négligez pas non plus le persil.

L'O des salines, un sel liquide !

Enfin, sachez qu'il existe depuis peu, un sel 100 % naturel et… liquide. Baptisé « l'O des salines », il vous permettra de réduire de 2 à 3 fois votre consommation de sodium. Quelques pulvérisations suffisent en effet pour retrouver les saveurs authentiques du sel.

Alzheimer : bientôt un traitement par photothérapie dynamique ?

Des chercheurs coréens ont réussi à empêcher les dépôts de bêta-amyloïdes, caractéristiques de la maladie d'Alzheimer, chez la drosophile, grâce à de la lumière et des molécules photosensibles. Leurs travaux permettent d'envisager le recours à la photothérapie dynamique pour le traitement des maladies neurodégénératives.



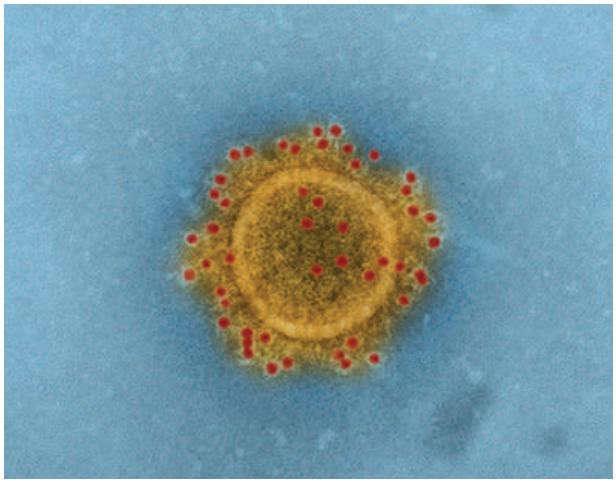
La photothérapie dynamique existe déjà dans le traitement du cancer : elle consiste à administrer au patient des molécules photosensibles qui ne deviennent actives que sous l'action d'une lumière à une certaine longueur d'onde. Mais de telles thérapies n'ont jamais été utilisées pour des maladies neurodégénératives comme la maladie d'Alzheimer.
Du point de vue anatomique, la maladie d'Alzheimer se caractérise par la formation et le dépôt de protéines bêta-amyloïdes dans le cerveau du patient. Ces protéines anormalement repliées endommagent les cellules du cerveau, conduisant à la détérioration des fonctions cérébrales et à une démence. C'est pourquoi des chercheurs ont voulu savoir s'il était possible d'empêcher la formation des bêta-amyloïdes au stade précoce en utilisant la photothérapie dynamique dans un modèle animal : la drosophile, ou mouche du vinaigre.
Le principe de la technique employée était le suivant : en absorbant l'énergie de la lumière, la porphyrine, une molécule photosensible, passe à un état excité. La porphyrine revient ensuite à son état initial en relâchant de l'oxygène. En oxydant les monomères bêta-amyloïdes, celui-ci perturbe leur assemblage et empêche la formation des dépôts.

Les porphyrines et la lumière Led bleue empêchent les dépôts amyloïdes

Les chercheurs ont testé cette technique sur des drosophiles modèles pour la maladie d'Alzheimer. En utilisant de la lumière Led bleue et un composé organique biocompatible (les porphyrines), ils ont observé que des symptômes de la maladie d'Alzheimer étaient soulagés chez la mouche : les dommages aux synapses et aux muscles, l'apoptose neuronale, la dégradation de la motilité et la diminution de la longévité. L'assemblage des protéines bêta-amyloïdes était empêché.
Le résultat de cette recherche parue dans Angewandte Chemie suggère donc de nouveaux moyens pour traiter les maladies neurodégénératives, comme la maladie d'Alzheimer. Pour Chan Beum Park, principal auteur de l'article, ce travail « était le premier cas d'utilisation de la lumière et de molécules photosensibles pour arrêter les dépôts de bêta-amyloïdes. Nous avons l'intention de poursuivre les recherches en testant la compatibilité avec d'autres molécules photosensibles organiques et inorganiques et en appliquant la thérapie photodynamique à des vertébrés tels que des souris ».

Une faille pour combattre le coronavirus, responsable du Sras

C'EST UN ESPOIR pour lutter contre cette famille de virus à laquelle appartiennent les redoutables Sras et MERS-CoV, mais aussi les virus responsables de rhumes : une mutation dans une protéine présente à la surface du virus réduit son pouvoir pathogène.
Le mot « coronavirus » renvoie immanquablement au « Sras » ou au « MERS-Cov ». Pourtant, la réalité est bien plus variée. Ainsi sont-ils également responsables de l'apparition d'un banal rhume. Des chercheurs canadiens viennent de faire une découverte d'importance : une mutation dans une protéine du coronavirus diminuerait sa propagation dans le système nerveux et réduirait sa virulence.
La protéine S présente à la surface du coronavirus lui permet de modifier sa capacité à infecter des cellules nerveuses et participe à son degré de



virulence. En analysant une soixantaine d'échantillons de voies respiratoires infectées par le coronavirus humain, les scientifiques du Centre INRS-Institut Armand Frappier à Laval ont remarqué « que le changement d'aspect de cette protéine n'affecte pas la capacité du virus à atteindre le système nerveux central. En revanche, le virus [ayant subi une mutation] devient moins pathogène et neurovirulent ». Ces travaux paraissent dans la revue Plos Pathogens.
Selon les chercheurs, « les coronavirus sont soupçonnés d'être associés au développement ou à l'aggravation de maladies neurologiques comme la sclérose en plaques ou la maladie d'Alzheimer ». Cette découverte devrait donc permettre de mieux comprendre le mécanisme d'établissement d'une infection coronavirale persistante et pourrait aider à prévenir le développement de certaines maladies neurologiques.

De plus en plus de catastrophes naturelles liées au climat dans le monde

C'est le constat alarmant d'un rapport de l'ONU : environ 90% des catastrophes enregistrées dans le monde depuis 20 ans ont été causées par des phénomènes liés au climat tels qu'inondations, tempêtes, canicules et sécheresses, des catastrophes en augmentation et symptomatiques des changements climatiques en cours.

Intitulé « Le coût humain des catastrophes liées au climat », le rapport publié le 23 novembre 2015 par les Nations Unies, montre que durant ces vingt dernières années, 90 % des catastrophes naturelles ont été causés par 6 457 inondations, tempêtes, vagues de chaleur, sècheresses et autres évènements liés à des phénomènes climatiques, ce qui représente en moyenne annuelle, 335 désastre. C'est 14 % de plus que la période 1995-2004 et presque le double du chiffre enregistré entre 1985 et 1995.

Les inondations représentent plus de 47 % des désastres liés au climat (1995-2015), elles ont affecté plus de 2,3 milliards de personnes et tué plus de 157 000 autres.

Les tempêtes sont les évènements liées au climat les plus meurtriers avec plus de 242 000 morts, ce qui représente plus de 40 % du chiffre global des morts causés par des phénomènes climatiques. 89 % de ces morts ayant eu lieu dans des pays à bas revenu.

Dans l'ensemble, les vagues de chaleur ont engendré 148 000 des 164 000 morts dus aux températures extrêmes. 92 % des décès liés aux vagues de chaleur ont eu lieu dans des pays à haut revenu dont 90 % en Europe.

Les sècheresses affectent l'Afrique plus que n'importe quel autre continent. EM DAT enregistre 136 évènements entre 1995 et 2015, dont 77 sècheresses en Afrique de l'Est. Le rapport recommande que la collecte de données soient plus précises sur les morts indirectes dues aux sècheresses.

Selon les statistiques du CRED et de leur



banque de données EM DAT, 87 millions de maisons ont été endommagées ou détruites de 1995 à 2015.

L'Asie est le continent qui est le plus touché par les catastrophes naturelles avec 332 000 morts et 3,7 milliards de personnes affectées, dont 138 000 décès ont été causés uniquement par le cyclone Nargis qui s'est abattu sur le Myanmar (Birmanie) en 2008.

Les cinq pays frappés par le plus grand nombre de catastrophes sont :

- les Etats Unis (472) ;
- La Chine (441) ;
- l'Inde (288) ;
- Les Philippines (274) ;
- et l'Indonésie (163).

Le rapport compilé par le Bureau Onusien pour la Réduction des Catastrophes (UNISDR) et le Centre de Recherche sur l'Epidémiologie des Désastres (CRED), basé en Belgique montre que depuis la première Conférence de L'ONU sur le climat (COP1) en 1995, plus de 606 000 personnes ont péri, soit une moyenne de 30 300 par an et plus de 4 100 000 ont été victimes de catastrophes (soit 205 000 par an), ou étaient sans abri ou ont eu recours à une assistance d'urgence à la suite de désastres causés par des phénomènes climatiques.

« La météo et le climat sont des causes majeures de risques de catastrophes et le rapport démontre que le monde paie un lourd tribut en termes de vies humaines, a expliqué Margareta Wahlstrom, Représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes. Les coûts économiques sont un défi majeur pour le développement des Pays les moins développés qui luttent déjà contre les effets du dérèglement climatique et de la pauvreté. »

En ce qui concerne les coûts économiques, les données manquent mais ils sont bien plus importants que les 1 891 mille milliard de dollars avancés, représentant 71 % de la totalité des couts attribués aux catastrophes naturelles ces vingt dernières années, vu que seulement 35 % des catastrophes enregistrées contiennent des informations sur les pertes économiques. C'est pourquoi, le Bureau Onusien pour la Réduction des Catastrophes estime que le coût réel des désastres, y compris ceux des tremblements de terre et des tsunamis, se situe entre 250 et 300 milliards de dollars par an.

Rappelons que le rapport de Nicolas Stern de 2006 estimait que le changement climatique pourrait coûter à l'économie mondiale jusqu'à 550 milliards de dollars par an, une évaluation que l'économiste britannique a ensuite considéré comme très en-dessous de la réalité...

En attendant que les gouvernements s'accordent pour diminuer significativement les émissions de gaz à effet de serre, "les investissements publics et privés doivent prendre en compte les risques actuels et veiller à ne pas augmenter l'exposition des personnes et leurs avoirs économiques aux aléas naturels en particulier dans les zone inondables, le long des côtes basses ou autres locations vulnérables pour les établissements humains" indique le rapport. Il s'agit donc de s'adapter à un monde qui change.

La France va tuer 36 loups, contre l'avis des Français et en infraction avec la loi



LA CHASSE aux loups continue en France, au mépris de la loi et de l'avis des Français. Ainsi, la Ministre de l'écologie vient de publier deux arrêtés fixant les conditions de tirs et le nombre de loups pouvant être tués pour la période 2015-2016. Ces mesures entérinent une politique de destruction dictée par les lobbies agricoles et cynégétiques. Plusieurs associations de défense des animaux et de la biodiversité demandent le retrait de ces arrêtés et portent plainte contre la France.

Rappelons qu'en France, le loup (canis lupus) est officiellement une espèce strictement protégée. Malgré cela, des loups sont toujours régulièrement abattus sur dérogation préfectorale alors qu'ils sont déjà victimes du braconnage et des empoisonnements.

De nouveau, Ségolène Royal, la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, qui ne fait pas honneur à sa fonction, a pris deux arrêtés datés du 30 juin 2015 :

- l'un fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant le loup (Canis lupus) ;
- l'autre fixant le nombre maximum de spécimens de loups (Canis lupus) dont la destruction pourra être autorisée pour la période 2015-2016.

Ces arrêtés dépassent largement le cadre de la "défense" à l'égard d'éventuels loups qui rôderaient autour des troupeaux puisqu'ils peuvent désormais être abattus :

- même si le bétail n'a pas été attaqué et n'est pas menacé ;
- même si le bétail n'est pas protégé,
- jusqu'à six mois après le constat de "dommages importants et récurrents d'une année à l'autre dans les élevages ayant mis en œuvre les tirs de défense" et dans la mesure où les troupeaux demeurent dans les conditions où ils sont exposés à la prédation du loup".

Pire, les tirs sont possibles jusque dans le cœur des parcs nationaux, alors que la chasse y est normalement non autorisée (sauf celui des Cévennes). D'un autre côté, les éleveurs continuent d'être subventionnés et indemnisés sans contrepartie ni incitation à protéger leur troupeau.

Le nombre de loups pouvant être tués en 2015-2016 augmente de 24 à 36, alors que la population de loups est en baisse d'après le suivi officiel (ONCFS : 301 loups estimés en 2014, 282 loups en 2015). "Les abattages (19 légaux en 2014-2015) ont pourtant montré leur inefficacité depuis des années puisqu'ils n'empêchent par les attaques de continuer sur les troupeaux insuffisamment protégés qui concentrent l'essentiel de la prédation", souligne le collectif.

En outre, ces arrêtés ont été pris alors qu'ils avaient été massivement rejetés par les citoyens lors de la consultation publique. En fait, près de 80 % des Français rejettent la chasse au loup : un sondage IFOP réalisé fin 2013 pour les associations ASPAS et One Voice, montre que 76 % des Français considèrent que le loup a toute sa place dans la nature en France, et que 80 % sont farouchement opposés à son éradication. De même, plus de 77 % des internautes du site notre-planete.info sont défavorables à la chasse à loups selon un sondage de juin 2014.

Pour les 32 associations membres de CAP Loup, "l'État obéit aux syndicats agricoles et au monde de la chasse, par des mesures contraires à toute idée de coexistence entre le loup et l'élevage." C'est pourquoi, ces associations ont demandé, depuis un an à rencontrer Ségolène Royal pour lui faire part de leurs propositions en faveur d'une meilleure cohabitation entre le loup et le pastoralisme. Malheureusement, la Ministre de l'écologie refuse de recevoir les associations écologistes, tandis qu'elle reçoit les syndicats anti-loups et applique leurs doléances.

"En organisant une chasse aux loups qui met en péril le retour de l'espèce au niveau national et sans chercher à favoriser la coexistence avec les activités agricoles, l'État met la France en infraction par rapport à la convention de Berne et à la Directive Habitats-Faune-Flore. Nos associations portent donc plainte contre la France auprès de la Commission européenne", concluent les associations de CAP Loup qui ont également lancé une pétition.

Les premiers loups sont abattus

Quatre loups ont été abattus dans les Alpes le week-end du 17 octobre 2015, alors qu'il n'y a plus de troupeaux en alpage à partir du 15 octobre et donc plus de risque...

Depuis le 1er juillet 2015, 26 loups ont été tués par des chasseurs dont 10 dans les Alpes-Maritimes.

Les associations de défense du loup rappellent que "Le loup est une espèce protégée. La France ne peut déroger à cette protection qu'à la triple condition de l'existence de dommages importants à l'élevage, de l'absence d'autre solution satisfaisante, du maintien, dans un état de conservation favorable, des populations de l'espèce dans son aire de répartition naturelle." Vu que ces conditions ne sont pas réunies, elles "ne baissent pas les bras et vont se pourvoir en cassation devant le Conseil d'Etat."

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant. Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite. Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Appel pour assistance à un enfant malade

Une mère désespérée appelle toute âme charitable de lui venir en aide afin que son fils puisse effectuer une intervention chirurgicale à l'étranger dans les plus brefs délais et dont le montant total est faramineux.
Cet enfant est atteint d'un handicap à 100%, il est également asthmatique et déficitaire en hormones et doit aussi avoir une bonne quantité de couches 3e âge à changer plusieurs fois dans la journée.
Quoi qu'il en soit, sa maman possède tous les documents nécessaires qui démontrent la véracité de ses dires.
Toute personne désirant aider cette maman, peut appeler le numéro suivant.

05 52 42 63 00

Dieu vous le rendra !

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**

Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

PENSÉE



LE 24 MARS 2016, notre chère mère Mme Aït Yahia Tamazouzt Vve Aït Saïd Mohand Ouameur aurait fêté son 86ème anniversaire, hélas son destin exécuta la sentence divine du rappel par son Créateur le 05 août 2014.
La douleur engendrée par sa disparition physique n'est point atténuée par le temps mais par sa présence spirituelle dans nos esprits balisant nos pensées et guidant le moindre de nos pas.

REPOSE EN PAIX YEMMA AZIZEN, QUE LA SÉRÉNITÉ ÉTERNELLE COUVE TON ÂME, NOUS NE T'OUBLIERONS JAMAIS.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

De quels facteurs dépend la pousse des cheveux ?



La pousse des cheveux dépend de ce que le sang apporte à la racine, donc de notre régime alimentaire. Pour favoriser la pousse des cheveux, on recommande :

·Les protéines soufrées que l'on trouve dans le poulet, la sole, le thon, le fromage, le jaune d'oeuf, les haricots, les lentilles, ou encore les amandes et les pistaches ;

·Les oligo-éléments comme le zinc et le magnésium, que l'on trouve dans la banane, le cacao, les huitres, les crevettes, le jaune d'oeuf, le soja, les céréales, le pain complet...

·Le fer qui se trouve dans les moules, le jaune d'oeuf, les huitres, la farine de soja, les céréales, les amandes et les noisettes...

·Ainsi que les vitamines A, B et C présents dans la plupart des aliments.

La santé de la racine du cheveu est également à prendre en compte. Son développement ne doit pas être bridé par des impuretés qui s'agglutinent à sa base et qui risquent de l'asphyxier.

La vitesse de croissance du cheveu dépend du "programme génétique" de chaque individu et de son ethnie. Ainsi, pour un type caucasien, le cheveu pousse en moyenne d'1 cm/mois, pour un type africain de 0,8 cm/mois et pour un type asiatique, de 1,5 cm/mois.

La pousse du cheveu dépend également des sécrétions des hormones sexuelles véhiculées par le sang.

Enfin, les changements de saisons influent sur la pousse des cheveux. En été, la pousse est dynamisée par le soleil contrairement à l'hiver et l'automne, où tout ce mécanisme est plus en latence.

Les compléments alimentaires naturels à connaître :



Compléments riches en vitamine A, conseillés pour les cheveux très secs et abîmés.
huiles de foie de poissons (morue, flétan), laitance de poissons, pollen, germe de blé.

Compléments riches en vitamine B
levure de bière,
algues marines,
pollen,
germe de blé

Compléments riches en soufre, éliminateur de toxines, conseillés pour les cheveux gras et à pellicules
eau de mer,
algues marines,
pollen,
germe de blé.

Compléments riches en magnésium, conseillés pour les cheveux cassants et ternes
eau de mer,
germe de blé,
farine d'os.



Compléments riches en calcium, conseillés pour la chute des cheveux
poudre d'os, germe de blé, algues, pollen, argile. Compléments riches en oligo-éléments, conseillés pour tous les cheveux
algues marines,
eau de mer,
germe de blé
pollen,
levure de bière,
gelée royale,
argile,
organolysat de poissons.

COMMENT MAQUILLER UNE PEAU GRASSE ?



L'utilisation de maquillage quand on a la peau grasse n'est pas contre-indiquée mais il faut choisir des produits adaptés. Utiliser une crème teintée ou un fond de teint très couvrant ne fera qu'empirer la situation en provoquant des poussées inflammatoires et en favorisant l'apparition de toutes sortes d'impuretés comme les points noirs. Mieux vaut choisir un fond de teint léger ou un fond de teint minéral qui absorbe l'excès de sébum par sa texture poudre. A privilégier : les produits portant la mention "non comédogène".

Ma peau grasse au soleil

Si le soleil procure une amélioration de l'état de la peau, ce n'est que provisoire. Il s'ensuit souvent une recrudescence de la production de sébum et de boutons. Pour éviter cet effet rebond, il faut utiliser une protection solaire adaptée, non comédogène et minérale.

Peau grasse et alimentation

On entend souvent qu'une alimentation importante d'aliments gras et sucrés (charcuterie, bonbons…) entraine une recrudescence de sébum. Pourtant, il n'y a pas de lien prouvé entre ce type d'aliments et la peau grasse. Quoi qu'il en soit, une alimentation équilibrée et raisonnable ne peut être que bénéfique pour la santé.

Comment prévenir et traiter les vergetures ?



Les femmes devront donc être particulièrement vigilantes à bien hydrater leur peau pendant les périodes de changements hormonaux : à l'adolescence, à la ménopause et au cours de la grossesse. Une bonne hydratation permettra d'assouplir l'épiderme.

"Les soins anti-vergetures qui contiennent des générateurs de fibres vont augmenter l'épaisseur de la peau. Ils sont donc intéressants de ce point de vue. En cas de grossesse, privilégiez les soins anti-vergetures qui activent les fibroblastes et le collagène. Pour savoir si un soin va être efficace, rechercher dans les résultats cliniques le nombre de fibres avant et après utilisation" prévient le directeur de la recherche Guinot. "Par contre, les vergetures sont comme de véritables cicatrices à la surface de la peau et quand elles sont installées, on ne peut pas les effacer à 100 %. Mais on peut toutefois les atténuer.

Un massage au niveau de la vergeture va irriguer la zone et faire circuler le sang. Bien sûr, si vous optez pour des soins anti-vergetures booster de collagène et ultra-hydratants, vous allez atténuer l'aspect de la vergeture, mais aucun soin ne peut la faire disparaître".

Gâteau aux amandes

Ingrédients

- 500g d'amandes
- 250g de sucre en poudre
- 1 sachet de levure pâtissière
- 2 œufs
- Sucre glacé pour garnir

Les étapes



- Emonder les amandes et sécher les dans un linge propre.
- Faire griller les amandes dans le four pendant 5 minutes.
- Moudre les amandes dans un moulin avec le sucre en poudre.
- Mettre les amandes moulus dans un saladier, ajouter la levure, les œufs, bien mélanger, former de ce mélange des petites boules de la taille de cerise.
- Tremper ces boules dans le sucre glacé et placer-les dans les caissettes de papier à pâtisserie, disposer-les sur une tôle recouverte d'une feuille de papier sulfurisé.
- Faire cuire dans un four moyennement chaud, (faire cuire le dessous des gâteaux en plaçant la tôle directement sur le feu du four jusqu'à ce que les gâteaux explosent ensuite en cuire la figure des gâteaux).
- Conserver-les dans une boîte bien fermée.

Quiche aux légumes

Ingrédients

Pâte :
10 c à soupe de lait
10 c à soupe d'huile neutre
2 oeufs
1 paquet de levure chimique, environ 7 gr
Un peu de sel
Farine selon le mélange
Farce :
1 bottes d'épinards
2 carottes
3 courgettes
1 oignon
2 tomates
2 gousses d'ail
200 gr de viande hachée
Un peu d'huile
Un peu de sel et poivre noir
Garniture :
3 oeufs
1 verre de lait, environ 50 ml
3 c à soupe de farine
Un peu de sel
Pour décorer :
Un peu de fromage râpé



Les étapes

Faire cuire les épinard dans l'eau salée . Retirer du feu et égoutter.

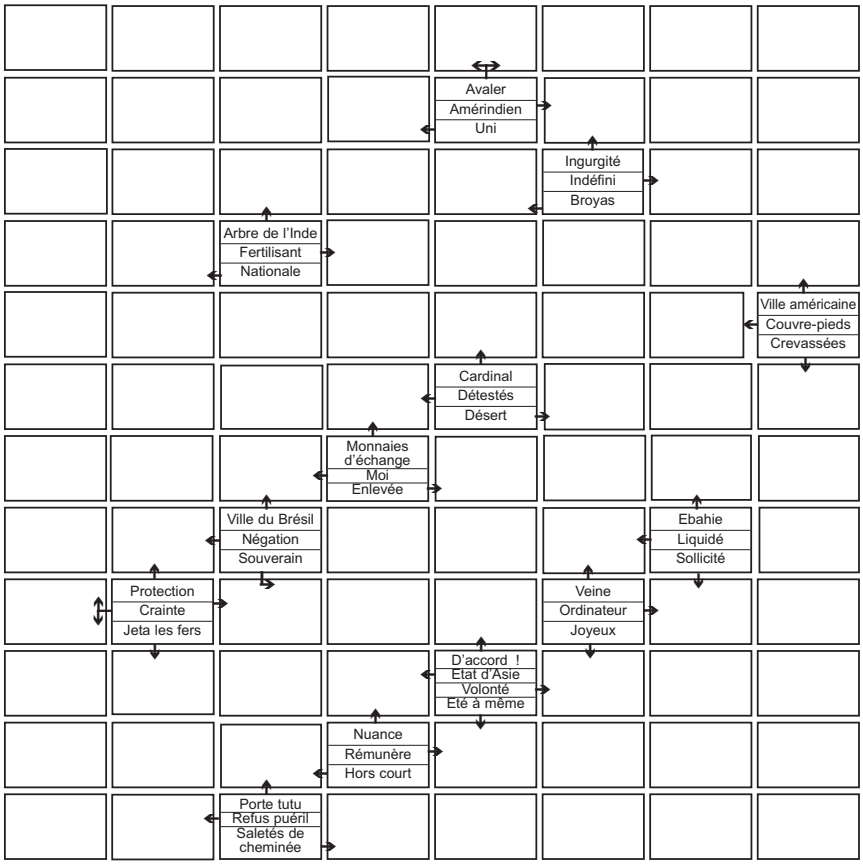
Entre temps, préparer la pâte en mélangeant tous les ingrédient la farine jusqu'à obtention d'une pâte qui ressemble à la pâte brisée.

Étaler cette pâte sur un moule et faire cuire à blanc environ 15 minutes.

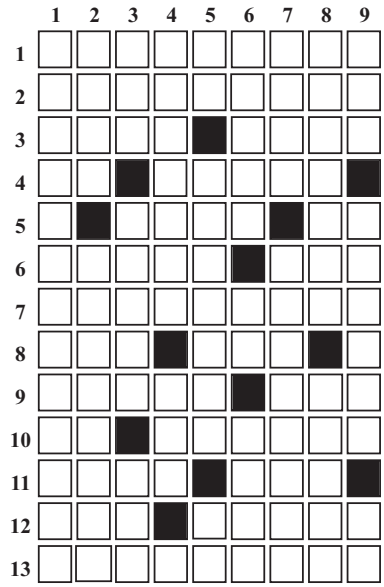
Pour la farce, dans une poêle, mettre un peu d'huile oignon carottes courgettes tomates ail sel, poivre noir et laisser mijoter quelques minutes , puis ajouter la viande hachée et laisser cuire environ 30 minutes. Ajouter les épinards et bien mélanger le tout.

Battre les oeufs , le lait, la farine un peu de sel , puis ajouter à la farce , bien mélanger et garnir la pâte , puis saupoudrer de fromage rapé et remettre au four pendant 20 à 25 mn ça dépend du four.

Mots fléchés n° 1468



Mots croisés 9/13 n° 1468



Horizontalement
1. Débrouillées – 2. Neutre – 3. Abattre – Distincts – 4. Dans la gamme – Fournisseur de duvet – 5. Infus – Signe de soulagement – 6. Appuyée – Compagne d'Adam – 7. Rosacées – 8. Mont grec – C'est explosif – 9. Suite de noms – Homme avare – 10. Entre deux lisières – Genre – 11. Célèbre Troyen – Affaibli – 12. On ne le frappe plus – Fermer – 13. Relative à l'amour physique.

Verticalement
1. Guère ouvertes – 2. Vante – Séance du tribunal – 3. La première page – Boîtes à Moujiks – Ces hommes – 4. En forme de coque – Eminence du golf – 5. Sujet de Conversation – Aberrants – Démonstratif – 6. Femme stupide – Au goût du jour – On le passe par la tête – 7. Roi légendaire athénien – Niveau intermédiaire – 8. Empêchement – Aiguisé – 9. Possessif – Ne sait quel parti prendre – Avant la qualité.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1467

Horizontalement

– PILOTEE
BERET – RN
OR – PERIR
UMAR – ANA
LITEES – Y
EST – VASE
VERSE – CR
ESAU – AI –
R – PIEGES
SIESTE – K
EN – SENTI
SOLE – TAS

Verticalement

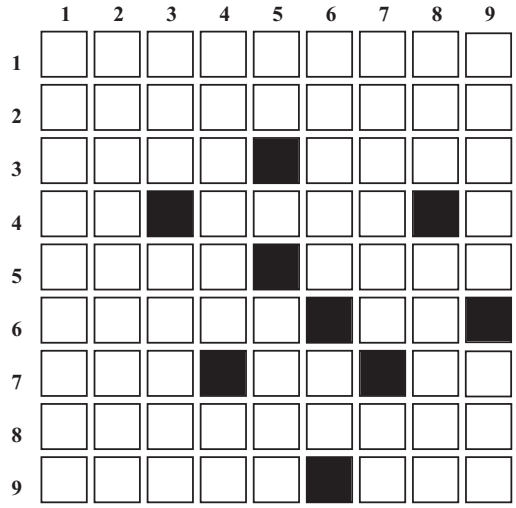
– BOULEVERSES
PERMISES - INO
IR – ATTRAPE – L
LEPRE – SUISSE
OTE – EVE – ETE –
T – RASA – AGENT
ERIN – SCIE – TA
ENRAYER – SKIS

SOLUTION N° 1467

Horizontalement
CARGAISON
AMERS – OBI
NOTA – ALTO
UNIVERSEL
L – NEVE – NO
ANE – INDUS
RE – OTEES –
– VE – EST – D
SECHE – ROI
TUAI – BURE
O – LEVAINS
UTE – ENTEE
TUEUR – ERE

Verticalement
CANULAR – STOUT
AMON – NEVEU – TU
RETINE – ECALEE
GRAVE – O – HIE – U
AS – EVITEE – VER
I – ARENES – BAN –
SOLS – DETRUITE
OBTENUS – ORNER
NIOLOS – DIESEE

Mots croisés 9/9 n° 1468



Horizontalement
1. Rendra sain – 2. Actions d'usiner sur une machine – 3. Abattue – Panoramas – 4. Rigolé – Pesa l'emballage – 5. Parti – Solipèdes – 6. Fermée – Agent de liaison – 7. Ne divulgua pas – Eté à même – L'or au labo – 8. Donnerais les couleurs de l'arc-en-ciel – 9. Très éprise – Venue parmi nous.

Verticalement
1. Qui a la propriété d'attirer – 2. Tache morale – 3. Exsude – Partager un terrain – 4. Os de poisson – Mémorisé – 5. Dans le vent – Rapière – 6. Désola – Ville de fouilles – 7. Reptile saurien – Pige – 8. Brame – Consolide – 9. Basé – Elimé.

SOLUTION N° 1467

Horizontalement
BLAFARDES
RATIBOISA
OGRESSE – U
CUIR – STAR
ANA – REER –
RAUQUE – RU
DI – UT – NES
ERRA – IOTA
RENIFLEES

Verticalement
BROCARDER
LAGUNAIRE
ATRIAU – RN
FIER – QUAI
ABS – RUT – F
ROSSEE – IL
DIETE – NOE
ES – ARRETE
SAUR – USAS



SODUKU 197

Pour jouer au Soduku

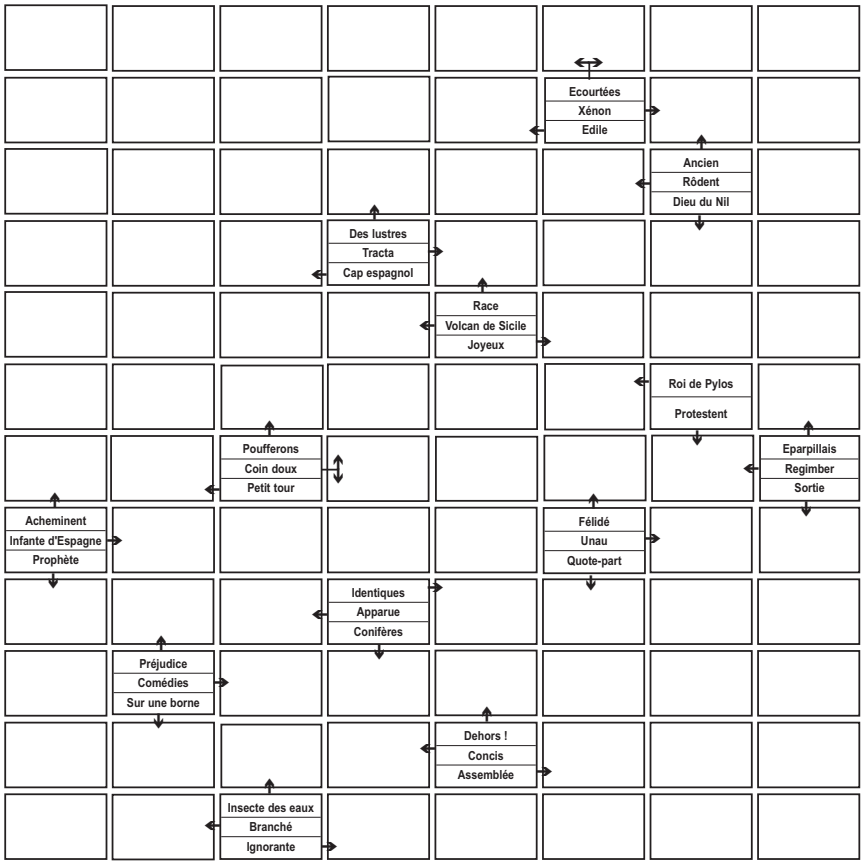
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

5			9			1		
8					6		3	
			2	3				
	4	6			9		5	
3								1
	7		3			9	6	
				4	3			
	1		7					6
		7	6		8			4

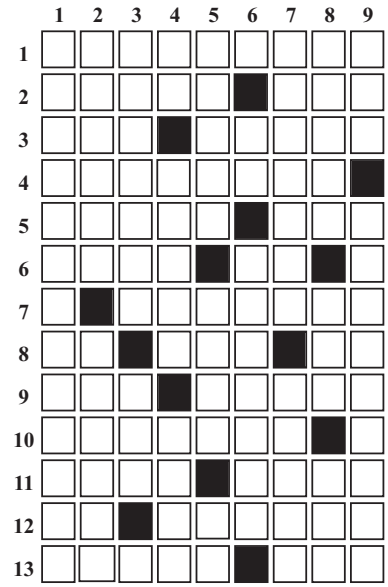
SOLUTIONS

6	2	4	3	1	8	7	5	9
1	3	7	9	4	5	6	2	8
5	8	9	2	7	6	1	3	4
8	4	2	6	9	7	5	1	3
9	5	6	1	3	2	4	8	7
7	1	3	5	8	4	9	6	2
3	9	8	4	6	1	2	7	5
4	6	5	7	2	3	8	9	1
2	7	1	8	5	9	3	4	6

Mots fléchés n° 1824



Mots croisés 9/13 n° 1824



HORIZONTALEMENT

1. Capital - 2. Ivre - Ingurgitée - 3. Cela - Sages - 4. Smart - 5. A eux - Le premier à voir le jour - 6. Handicapé - Primitif - 7. Eliminer - 8. Mère des Titans - Première coquette - Notation musicale - 9. On y entre par concours - Stupéfait - 10. Entreprises du tertiaire - 11. Fortement - Retour du même son - 12. En ville - Pris - 13. Réfléchi - Plantes.

VERTICALEMENT

1. Clairvoyantes - 2. Façonnée - Agacé - 3. Penaude - Période - 4. Symbole de prospérité - Arrêt du travail - Tentes - 5. Dîner - Au moyen de - Bien venu - 6. Bavard anonyme - Glace - 7. Retenu - Endroit follement fréquenté - 8. Menaces dans le ciel - Interjection d'indécis - Paroi - 9. Les tiens - Etendues.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1823

Horizontalement

EPATANTE
XERUS - IM
TRAM - ORE
RISEES - U

APEURES -
VE - RIRES
ETA - GODA
RI - MENUS

TETE - SIS
I - ACE - TE
SON - USER
- UTE - ASA

Verticalement

EXTRAVERTIS -
PERIPETIE - OU
ARASE - A - TANT
TUMEUR - MEC - E

AS - ERIGE - EU -
N - OSERONS - SA
TIR - SEDUITES
EMEU - SASSERA

SOLUTION N° 1823

HORIZONTALEMENT

PREMIERES
RAP - FRELE
OTES - ETUI
BŒUF - REG
AN - CIME - L
N - DELECTE
TRI - TRIO -
SEVERE - NB
- SAGE - ANE

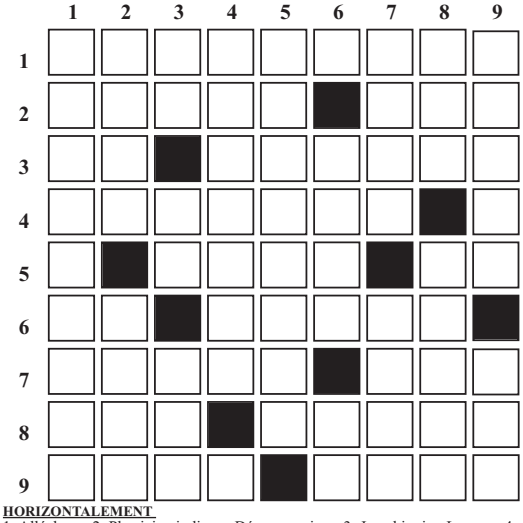
TOGO - ALEA
ALU - NIORT
GUEGUERRE
SERIE - SES

VERTICALEMENT

PROBANTS -
TAGS
RATON -
RESOLUE
EPEE - DIVA-

GUER
M - SUCE -
EGO - GI
IF - FILTRE - NUE
ERE - MERE -
AIE -
RETRECI -
ALORS
ELUE - TONNERRE
SEIGLE - BEATES

Mots croisés 9/9 n° 1824



HORIZONTALEMENT

1. Allécher - 2. Physicien indien - Déesse marine - 3. Jeu chinois - Louas - 4. Commencés - 5. Faire de l'effet - Cale - 6. Guide de mine - Etêté - 7. Mit de niveau - Ressemblance - 8. Fera l'affaire - Toison de mouton - 9. Asséché - Bonne à jeter.

VERTICALEMENT

1. Donnait un éclat brillant - 2. Petit de la biche - Vagabonda - 3. Fusil mitrailleur - Possessif - Eau suisse - 4. Dommages - 5. Contraire à l'amitié - 6. Fondateur de l'Oratoire - Article contracté - 7. Berceaux - Céréale - 8. Ecole de cadres - Chance - 9. Vieux canasson - Appelle la harde.

SOLUTION N° 1823

HORIZONTALEMENT

APPROPRIE
FROIDS - LU
FERME - PI -
ALTESSE - E
MER - SPRAT
E - AMARINA
RAIE - IRAI
ART - AN - LE
SA - BUTEES

VERTICALEMENT

AFFAMERAS
PRELE - ARA
PORTRAIT -
RIME - ME - B
ODESSA - AU
PS - SPRINT
R - PERIR - E
ILI - ANALE
EU - ETAIES

SODUKU 153

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		4	7	1		3		6
		8			4			9
		7	6				5	
7	4			8	5			
6	9			4			3	8
			2				1	7
	7				1	8		
4			9			7		1
1	2	9			3	6		



SOLUTIONS

5	8	4	7	3	1	6	9	2
9	3	1	5	2	6	8	7	4
7	6	2	9	8	4	5	3	1
4	9	3	8	1	2	7	6	5
2	1	8	6	5	7	3	4	9
6	7	5	3	4	9	1	2	8
8	4	7	2	6	5	9	1	3
3	2	9	1	7	8	4	5	6
1	5	6	4	9	3	2	8	7

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 20.55 : The Voice, la plus belle voix



DIVERTISSEMENT - 5 épisodes
Garou, Zazie, Florent Pagny et Mika opposent une nouvelle fois deux talents de leur équipe lors d'un face-à-face sur une même chanson. De cette manière, ils peuvent comparer leurs voix et leurs interprétations. A l'issue de cette prestation, ils choisissent le plus convaincant, qui continuera la compétition. Mais il reste encore un espoir pour le malheureux éliminé : à tout moment, durant le court instant avant de quitter le plateau, il peut en effet être repêché par un autre membre du jury et intégrer son groupe.

france 2 20.55 : Les années bonheur



DIVERTISSEMENT - 1 saison / 1 épisode
Les années bonheur La nostalgie et la bonne humeur sont au menu de cette soirée. Patrick Sébastien est entouré de Fabien Lecœuvre, Elodie Gossuin, Gérald Dahan et Cyril Féraud. Ils reçoivent des artistes qui évoquent les petits secrets et les souvenirs de ces années. Avec, entre autres, Gérard Lenorman, interprète de l'inoubliable « Ballade des gens heureux », Kids United, Lara Fabian, Chris Anderson...

france 3 20.55 : Mongeville



TÉLÉFILM avec Francis Perrin, Gaëlle Bona…
Mongeville et Valentine découvrent le cadavre d'un homme transpercé d'une flèche dans une réserve ornithologique du sud-ouest. Ils interrogent Béatrice Lesparre, une chercheuse aussi brillante qu'excentrique qui vit sur les lieux avec ses deux filles Amélie et Claire. Ils ne tardent pas à découvrir que Claire a également disparu. Le juge et la capitaine se demandent si elle a été tuée ou si elle est la meurtrière.

M6 20.55 : Hawaii 5-0



SÉRIE avec Alex O'Loughlin, Scott Caan…
Alors qu'il s'apprêtait à témoigner dans le cadre d'un procès civil où il était accusé de détournements de fonds, un homme d'affaires est assassiné par un inconnu à moto, sous les yeux de sa femme et de sa fille. McGarrett et son équipe remontent la piste d'un tueur à gages qui pourrait appartenir à un groupe de motards armés. Les enquêteurs comprennent qu'il pourrait en outre être le petit ami de la fille du défunt.

TV5MONDE 21.00 : Cash investigation



Culture Infos
Quand les actionnaires s'en prennent à nos emplois La rémunération des actionnaires explose. En 2013, elle a atteint le montant historique de deux cents milliards d'euros en France. Pour arriver à un tel chiffre, les grandes entreprises françaises ont recours à des stratégies et des méthodes difficilement avouables. Plans sociaux, licenciements, pressions sur les salariés, certaines grandes sociétés sont prêtes à tout afin de dégager toujours plus de profit pour leurs actionnaires.

CANAL+ 21.00 : MI-5 : infiltration



Film avec Kit Harington, Tuppence Middleton…
MI-5 : infiltration A Londres, Adem Qasim, un terroriste, s'échappe alors qu'il devait être transféré à la CIA. Avec un agent américain, June Keaton, du MI-5, se lance à la poursuite du criminel et de ses complices. Mais l'Américain est tué et Qasim prend la fuite. Alors que Londres est sous la menace terroriste, Harry Pearce, patron des services secrets jugé responsable, disparait. A Moscou, Will Holloway, ancien agent du MI-5, est recruté pour retrouver Harry et mettre Qasim hors d'état de nuire.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr 04:56	Fadjr 05:01	Fadjr 05:15	Fadjr 05:12	Fadjr 05:23	Fadjr 05:28	Fadjr 05:31
Dohr 12:35	Dohr 12:39	Dohr 12:53	Dohr 12:44	Dohr 13:00	Dohr 13:05	Dohr 13:08
Açr 16:05	Açr 16:10	Açr 16:24	Açr 16:15	Açr 16:31	Açr 16:36	Açr 16:39
Maghrib 18:50	Maghrib 18:55	Maghrib 19:09	Maghrib 18:59	Maghrib 19:16	Maghrib 19:21	Maghrib 19:24
Icha 20:09	Icha 20:13	Icha 20:27	Icha 20:12	Icha 20:34	Icha 20:38	Icha 20:41

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5433 - SAMEDI 16 JOUMADA AL THANI 1437

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	19°	10°
Oran	23°	9°
Constantine	19°	4°
Ouargla	26°	6°

CONSEIL D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

GRINE ANNONCE L'ÉLECTION EN MAI PROCHAIN

L'élection du conseil d'éthique et de déontologie devrait avoir lieu en mai prochain, de même que l'installation de la commission permanente de délivrance de la carte du journaliste professionnel.



DR

C'est ce qu'a fait savoir avant-hier le ministre de la Communication, Hamid Grine. «Si tout va bien, l'élection du conseil d'éthique et de déontologie aura lieu durant le mois de mai prochain, de même que l'installation de la commission permanente de délivrance de la carte du journaliste professionnel», a déclaré M. Grine en marge d'une conférence-débat sur le thème «La radio du futur», animée dans le cadre du cycle de formation organisé par le ministère de la Communication au profit des journalistes.

Le ministre a réitéré, par la même occasion, son appel au «respect de l'éthique et de la déontologie du travail», invitant les journalistes à mener leur travail de «manière professionnelle» et éviter, en particulier, la «manipulation» et le « sensationnel». En accentuant son appréciation du niveau de professionnalisme auquel la presse est parvenue aujourd'hui, le ministre de la Communication a relevé la nécessité d'aller vers plus d'éthique, plus de déontologie et plus de professionnalisme. Il en a voulu pour principal symptôme la fâcheuse tendance de la presse algérienne à chercher constamment le sensationnel aux dépens de l'information, le scoop aux dépens de l'exactitude. Un réflexe qui fait parfois, a-t-il dit, manquer à cette presse des occasions de servir la cause de son pays à l'international, en relevant des faits positifs qui valorisent l'Algérie aux yeux du monde. M. Grine a fait remarquer que sur tous les journalistes présents, aucun n'a pensé à l'interpeller sur le récent classement de l'Algérie sur le podium du bonheur social en Afrique et dans le Maghreb par une instance onusienne. «Si, au contraire, il s'était agi d'une ONG internationale qui produisait une information moins valorisante sur notre pays, elle aurait été évoquée sur toutes les unes de la presse», a fait observer le ministre. Il a mis, à cet effet, l'accent sur l'importance de s'assurer de l'information et de vérifier sa source, exhortant, notamment, les chaînes de télévision à «ne pas tomber dans le sensationnel et à ne pas diffuser une information sans la vérifier, juste pour avoir un scoop, au vu de l'influence que peuvent avoir les médias lourds sur l'opinion publique». M. Grine a expliqué, dans ce sens, que son département œuvrait à mener un travail de formation et de sensibilisation en direction des journalistes en vue de parvenir à «donner une information apaisante». Par ailleurs, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de revoir certaines dispositions de la loi organique sur l'information, précisant que des textes seront, à ce propos, soumis au gouvernement.

S. N.

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

Nestlé Waters Algérie s'engage à lutter contre le gaspillage de l'eau

PROFITANT de la Journée mondiale de l'eau, le leader mondial de l'agroalimentaire, représenté en Algérie par sa filiale Nestlé Waters qui est installée sur les hauteurs de Blida et plus précisément à Sidi El Kébir, a organisé à Chréa une journée de sensibilisation destinée aux enfants pour lutter contre le plus précieux produit qui puisse exister sur terre, l'eau. En présentant son exposé en présence de la presse, le directeur général de cette société, Jacques Nijskens, a tenu à expliquer que la population ne cesse de s'accroître et par conséquent les besoins en eau vont également augmenter.

«D'ici 2025 la population sur terre sera d'environ 9,5 à 10 milliards d'habitants et la demande en eau potable augmentera de son côté de 55 % «, a-t-il expliqué. Le DG de Nestlé Waters Algérie a démontré que de toute l'eau qui existe sur terre seul 1 % est accessible aux humains. De cette quantité la plus grande part est utilisée par l'agriculture et qui est de 70 %, 20 % par l'industrie et seulement 20 % pour le domestique. Pour défendre la rationalité de l'entreprise qu'il représente, Nijskens déclare que Nestlé Waters ne consomme que 0,0001 % de cette richesse très rare pour un taux de 1 à 10 % qui ne trouve pas d'eau. D'un autre côté et afin de défendre la thèse de l'économie de l'eau, il a affirmé que « Boire de l'eau embouteillée consiste à utiliser le moins de recherches en ressources en eau «. Ce qui veut dire que l'eau embouteillée permet d'économiser ce liquide. Il a ajouté que l'entreprise Nestlé Waters Algérie, qui commercialise l'eau de source, ne prend que l'excédent de son débit. Enchaînant sur le facteur économie, le responsable de cette industrie explique que cette journée est organisée pour faire prendre conscience sur l'importance de l'eau.

«Comme nous pensons que l'eau est la vie et que sans eau il n'y a pas de vie, nous avons invité les enfants parce que nous pensons qu'ils sont de bons ambassadeurs pour influencer la famille. Mais il n'y a pas que les enfants qui peuvent jouer ce rôle d'éveilleurs de conscience, il y a aussi l'école « puisque c'est le meilleur endroit où l'on peut sensibiliser sur la protection de l'eau», dit-il. Pour l'école, Nestlé Waters a prévu un programme intitulé « Project Wet « (Water Education for Teachers) pour faire participer les enseignants à cette opération de sensibilisation. Rappelons que durant cette journée, plusieurs activités ludiques ont été organisées au profit des enfants de Sidi El Kébir où est située l'usine de Nestlé qui a produit sa première bouteille d'eau en 2008.

Yazid B.

SPÉCULATION ET SÈCHERESSE EN SONT LES CAUSES

Les fruits et légumes inaccessibles à Ghardaïa

CURIEUSEMENT, les prix de détail des fruits et légumes et autres produits de large consommation connaissent, en cette période de fin de l'hiver, une brusque flambée à travers les différents points de vente de la wilaya de Ghardaïa, a-t-on constaté sur place. Une hausse brutale des prix a été relevée au marché de Ghardaïa par rapport à ceux pratiqués trois semaines auparavant. Ainsi, les prix de la majorité des fruits et légumes ont connu une hausse allant du simple au double. A titre d'illustration, la tomate est passé de 40 à 85 DA/kg, l'oignon de 50 à 75 DA, alors que les haricots verts grimpent de 180 à 260 DA. De même, la salade a dépassé les 100 DA. Quant aux primeurs, notamment les poivrons, les piments et les petits pois, leurs prix dépassent largement les 100 DA. Quant aux fruits de saison, c'est aussi la grande folie des prix. Hormis les oranges, aucun des fruits : pomme, banane, fraise n'est cédé en deçà de 200 DA. Plusieurs marchands de fruits et légumes préjugent et attribuent cette hausse à la vague des vents de sable et de froid rude et démesurée que traverse la région du sud du pays. Mais aussi aux prix pratiqués par les commerçants de gros qui approvisionnent la région du M'Zab, à partir du nord et de l'ouest du pays (Tiaret, Takhemart, etc.) et surtout, par la spéculation de ces mêmes supposés grossistes, en majorité des clandestins installés dans la commune, qui profitent de la forte consommation en cette période de froid des célébrations de très nombreux mariages et de la trêve scolaire.

A.-H. D.

Bille en tête

«A PROPOS DE DIDOUCHE MOURAD»

Je pense que sans Didouche Mourad, la Révolution n'aurait peut-être pas eu lieu. Quel est l'Algérien qui pourrait parler aujourd'hui de Didouche Mourad ? Il n'en reste pas beaucoup. Quelque-uns parmi eux sont encore vivants, même les mentors du nationalisme algérien disent l'avoir connu superficiellement, tels Si Larbi Demagh El Atrous, Si Athmane Belouizdad, feu Ali Kafi, j'exclus quand même la famille Bouchekoura qui l'a souvent hébergé.

Pourquoi donc cet homme, qui porte le nom de l'avenue la plus prestigieuse d'Algérie, a-t-il disparu dans la nuit brume ? Combien d'Algériens savent où ont entendu parler ou visite la magnifique stèle érigée à sa mémoires dans la commune de Didouche-Mourad, ex-Bizot ?

Les musulmans sont-ils des fainéants, ils ne lisent pas ou ne savent pas lire comme l'a déclaré Moshé Dayan, après la fameuse guerre des six jours ? En réalité non. Il suffit d'exciter leurs curiosités, de leur donner l'occasion d'entendre ou de dire quelque chose afin qu'ils puissent le répéter et le perpétuer. Voici un bon et grand sujet, ça occupera peut-être leurs déjeuners ou leurs réunions familiales. Oui Didouche en vaut la peine. Or, en ce moment, c'est Chakib Khellil qui les occupe : « Djabouh, disent-ils, bach iradhou raïs «, qui sont les djabouh, qui sont ceux qui veulent de lui comme raïs ? Riez avec moi, je vous en prie, un peuple ! Oui, grand, oui mais ingrat, ingrat, ingrat. Méfie-toi de celui à qui tu fais du bien.

Larabi Hachemi